



Dossenheim-
sur-Zinsel



Bulletin municipal

S'Dossmer Blattel

Décembre 2022





Edito et sommaire

Edito

Chers concitoyens,
Mes très chers Dossmer,

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas. Dans quelques jours, la magie de Noël nous enveloppera de sa douceur. Nous pourrons ainsi oublier, du moins pour quelques temps, les tracas du quotidien.

Je profite de ces moments de joie et de partage pour adresser ma profonde gratitude à toute l'équipe municipale et à tous les employés communaux, qui se sont mobilisés toute l'année pour effectuer un travail efficient et qualitatif, dans le but de maintenir voire de renforcer les services au profit de nos habitants.

Je souhaite également remercier, du fond du cœur, tous les bénévoles et toutes les personnes engagées avec les associations de notre commune, qui donnent généreusement de leur temps, de leur bienveillance et de leur énergie pour améliorer notre cadre de vie, pour animer notre village et in fine pour renforcer ce lien social qui me semble tellement essentiel en ces temps tourmentés.

Toutes ces personnes accompagnent la municipalité pour la réussite de notre ambitieux programme.

Et comme vous le savez, des projets, nous n'en manquons pas.

Que de chemin parcouru en deux ans et demi. Je dois dire que vous avez fait preuve de beaucoup de patience et de compréhension lors des différentes phases de travaux. Mais il vous en faudra encore un peu avant de pouvoir constater tous les changements profonds qui seront réalisés à Dossenheim.

Dans ces pages, vous trouverez les événements marquants des six mois écoulés et plus généralement tout ce qui fait la vie dans le village.

Comme à chaque fois, nous avons également fait un point d'étape sur les différentes phases de travaux que nous réalisons et/ou co-construisons avec nos partenaires institutionnels : création d'un parcours sportif, aménagement d'une piste cyclable et d'une aire multimodale, réaménagement de l'entrée du village et de la montée du Tilleul, aménagement paysager du contournement, rénovation profonde du centre du village (parking du soleil, mairie, Refuge fortifié), etc.

Vous l'avez constaté, certains chantiers se sont achevés ; mais d'autres vont commencer. Au demeurant, il nous reste encore une bonne année de travaux. Certains vont fortement impacter la circulation au croisement, notamment au niveau du Refuge fortifié.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour les désagréments que vous allez subir. Je suis toutefois convaincu que c'est un mal « temporaire » pour un bien « durable ».

En effet, nous n'avons cessé de tout mettre en œuvre pour redynamiser et renforcer l'attractivité de notre commune. Avant tout, nous souhaitons rendre notre village plus joli et encore plus accueillant, à l'image de nos habitants.

Je voudrais finir cet éditio par un peu de sagesse en citant un vieux proverbe paysan qui convient bien à la situation : « *avec du temps et de la patience, on vient à bout de tout* ».

Mais dans l'immédiat, c'est le cœur rempli de joie et d'espoir que je vous souhaite un merveilleux Noël. Profitez bien de ces fêtes, entourés des personnes que vous aimez, pour faire le plein de bonheur et d'énergie.

Très sincèrement.

Votre Maire, **Fabrice ENSMINGER**



Sommaire

Arrêt sur images p.3

Actualités p.5

Rencontre p.7

Urbanisme et travaux p.8

Sport, culture et animation p.16

Vie scolaire, enfance et culte p.24

Environnement, tourisme, forêt p.26

Associations et commerçants p.30

Agenda p.33

Etat civil p.34

Points divers p.36

Numéros utiles p.40



Arrêt sur images

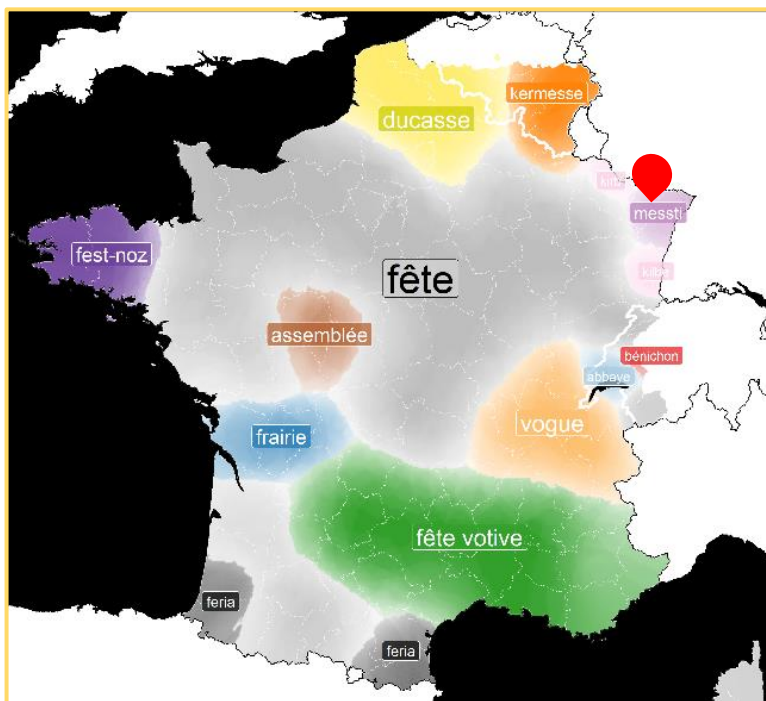


L'incontournable messti

Comme chaque année depuis des décennies, le 3^{ème} week-end d'octobre, a eu lieu notre fameuse fête du village, le Messti. Si vous évoquez votre participation à cette manifestation en-dehors de notre région, vos interlocuteurs risquent de vous demander de quoi il s'agit.

En effet, ces moments de partage ont très souvent un nom différent selon les régions. Tantôt vous entendrez parler de Ducasse (Nord), de Fest Noz (Bretagne) ou encore de Feria.

En France, la période estivale est ponctuée de fêtes de village à l'occasion desquelles on célébrait originellement le saint patron de la localité, et par là-même le début, une trêve ou la fin des gros travaux agricoles. Aujourd'hui, les origines religieuses et liées au rythme de la vie rurale de ces fêtes ont tendance à être oubliées. Mais le contenu en reste grosso modo le même qu'il y a un siècle. Les réjouissances s'étalent sur un ou plusieurs jours, s'accompagnent d'un grand repas pris en commun, d'un bal et de diverses autres attractions pour les petits et les grands.



A Dossenheim, les festivités durent trois jours depuis quelques années, du samedi au lundi. Ce sont différentes associations locales et les restaurateurs du village qui se plient en quatre pour cette occasion.

L'année 2022 n'a pas fait exception !

Samedi soir, les fêtards ont pu se déhancher au Café du Havre ou à la salle de la Zinsel où l'association Dossenheim Animations a réuni plusieurs artistes connus dans la région : Tom Mathis et Robin Leon.

Le lendemain, le défilé des chars tant attendu chaque année a ravi petits et grands avec de la musique et les cris entraînants de nos jeunes conscrits. Les jeunes ont été inspirés pour fabriquer plusieurs chars.





S'en est suivi le pot de Monsieur le Maire à côté de la Wacht. Vous étiez nombreux à venir boire le verre de l'amitié par ce beau temps.

Les plus jeunes se sont concentrés autour des manèges à côté de la salle de la Zinsel et les plus assoiffés se sont retrouvés dans la salle pour un moment convivial, organisé par l'Alliance du Trèfle et le club de tennis de table de Dossenheim.



La traditionnelle « soirée harengs/Indianer Teller » du lundi a connu un franc succès grâce à une organisation bien rodée des Volants de la Zinsel et de Dossenheim Animations.

Le week-end a été intense pour les commerçants et les associations qui ont tout mis en œuvre pour la réussite de cette édition. Nous avons déjà hâte de fêter le messti l'an prochain !

Et à l'époque ?

Un « vieux bonhomme » portant une petite moustache grise nous a replongé dans les souvenirs avec de nombreuses anecdotes concernant ce fameux événement.



Il nous a raconté que, même pendant la guerre de 39-45, le messti a perduré, mais sans festivités. A ce moment-là, celui-ci se limitait à un culte ou une messe à l'église.

Après la guerre, les fêtes ont repris pour les personnes qui n'avaient pas perdu de proches. Les défilés de chars redoublaient d'imagination, année après année. A l'époque, les cavaliers déguisés en indiens galopèrent à travers les rues du village à en faire peur à certains enfants.



Devant la mairie, il y avait un stand qui vendait des confiseries et des jouets. On trouvait un stand de tir vers le Café du Havre et au niveau du restaurant Clauss, on pouvait voir un manège balancier en forme de bateau. Un carrousel et des chaises volantes se situaient au niveau de l'actuel moulin Burggraf. Dans les bistros du village, il y avait de la musique et de l'animation. Au restaurant du Soleil, la salle du haut était spécialement aménagée pour l'occasion. Les orchestres jouaient pour le plus grand plaisir des danseurs et des jeunes des alentours. Tous ces lieux étaient toujours bondés.

Pour la petite anecdote, lorsqu'un énergumène trop friand de schnapps ne pouvait plus se tenir debout, ses compères l'enterraient sous du fumier pour retirer les effets néfastes de l'alcool.



Les conscrits des années 1950 vendaient déjà des pains d'épices et fabriquaient les chars eux-mêmes (ça se limitait à un ou deux chars).

Un invité de choix participait au défilé : le coq ! Il était porté dans un « Roeckkorb » (hotte) servant à rentrer des feuilles mortes pour la litière des animaux. Ce fameux coq était décapité sur les prés de la Westermatt (impasse du Ruisseau) devant une foule nombreuse le mardi après-midi pour clôturer le Dossmer Messti.

Il y avait une chanson qui disait « Hit esch Massdi, Morje esch Massdi, bis am Mittwoch owe » (« Aujourd'hui c'est messti, demain

c'est messti, jusqu'à mercredi soir»). Mais en réalité, seule une minorité festoyait jusqu'au mercredi ne trouvant quelquefois plus le chemin du retour !

Merci à notre sympathique « vieux bonhomme » pour ce moment de mémoire !



Actualités

Fermetures exceptionnelles

La Mairie et l'agence postale seront fermées du samedi 24 décembre au dimanche 1^{er} janvier inclus.

Aucune permanence des adjoints ne sera assurée durant cette période, mais ils seront disponibles sur rendez-vous.

Actualités commerciales



Virginie Kleitz Photographie

Virginie Kleitz
58A rue de Bouxwiller
07 67 73 24 95
virginie.kleitz@yahoo.fr



De retour dans mon village natal en tant que photographe professionnelle, je propose des séances photo dans différents domaines : photos de mariage, de famille, avec vos animaux, photos de grossesse, culinaires ou encore "séance photo boudoir".

Ma passion et ma forte sensibilité sont à votre service pour faire ressortir des émotions au naturel.



N'hésitez pas à me contacter pour tout type de projet.

Plus d'informations sur : www.virginiekleitzphotographie.com

Facebook et Instagram : [Virginie Kleitz Photographie](#)



Recif'Art



RECIF'ART
Aquariophilie / Bassin
www.recifart.com

29 RUE DE LA GARE 67330 DOSSENHEIM/ZINSEL



Boutico Zoo
Alimentation animale
et accessoires
www.bouticozoo.com

29 rue de la Gare
06 95 80 20 36

Boutique en ligne
d'aquariophilie
marine (matériel
de maintenance
des récifs coralliens
en aquarium)

Également : vente
d'alimentation
animale et
accessoires



Aldom

ALDOM Services à la personne
12 rue du Général Leclerc
67330 Neuwiller-lès-Saverne
03 88 91 20 93
aldomrepit@gmail.com

En début d'année 2023, la commune voisine de Neuwiller-lès-Saverne accueillera une nouvelle société de services à la personne.



Elodie LEBASCH, future coordinatrice d'ALDOM

En effet, afin de faire face à la dépendance des personnes âgées et des personnes en situation de handicap du secteur, la société ALDOM propose les services suivants :

- **Le ménage et le repassage, préparation des repas, aides aux courses**
- **L'aide aux personnes âgées**
- **L'assistance aux personnes dépendantes**
- **L'aide aux personnes en situation de handicap**
- **L'aide au retour d'hospitalisation**
- **Des temps de répit aux aidants familiaux de personnes en situation de handicap.**

Dans un second temps, ALDOM proposera également une solution pour lutter contre l'isolement des personnes âgées en milieu rural. Il est intéressant de préciser que ce projet sera créateur d'emplois durables.

Bon à savoir

❖ ALDOM dispose de l'agrément (désormais appelé déclaration), qui permet aux personnes accompagnées de bénéficier d'**avantages fiscaux attractifs** (réduction ou crédit d'impôts de 50%).

❖ Cette société a été autorisée par la Collectivité européenne d'Alsace (anciennement Département) au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Commandes groupées : premier bilan

FIOUL



En 2022, 81 foyers ont bénéficié de la commande groupée de fioul et ont ainsi réalisé de substantielles économies. C'est un total de 108 000 litres qui ont été commandés.

Cette action a été une véritable réussite. C'est la raison pour laquelle elle sera reconduite deux fois en 2023 : plus précisément en janvier et en juin.

Les foyers déjà inscrits seront contactés automatiquement lors des prochaines commandes. Ceux qui désirent se rajouter à la liste sont cordialement invités à s'adresser à la mairie avant le **7 janvier 2023**.

La première commande groupée de pellets a été effectuée en juin 2022, avec un total de 66 tonnes (en vrac et palettes de sacs). L'opération sera également reconduite en juin 2023.

Les foyers qui ont pris part à cette opération seront aussi automatiquement sollicités pour les prochains achats. Les habitants qui désirent s'inscrire pour la commande à venir doivent se manifester à la mairie pour compléter le formulaire disponible.

PELLETS





Rencontre

Tête-à-tête avec un conseiller municipal

Pour cette édition, nous vous présentons le responsable de la salle de la Zinsel.

Thierry Muller a 47 ans. Il n'est pas originaire de Dossenheim, mais c'est tout comme. Il y habite depuis 20 ans et il s'y sent vraiment bien.

Il est marié avec Aurélie Glassmann, une « Dossmer » (la fille de Annelie et Richard) ; ils sont parents de deux enfants, Quentin et Emmie (élue au Conseil des Jeunes).

Il aime beaucoup notre village qu'il définit comme très actif et particulièrement dynamique, notamment sur le plan associatif. Thierry est membre de « Dossenheim Animations », mais il n'hésite pas à donner un coup de main aux associations si elles ont besoin d'aide.

Au quotidien, Thierry est toujours très occupé, mais il s'épanouit en pratiquant la course à pied et le VTT en loisir. C'est ce qui lui a permis de bien connaître notre village et l'ensemble du ban communal. Grâce à ses activités et aux sorties avec ses amis, il a découvert notre charmant territoire, sa vaste plaine du piémont des Vosges du Nord, ainsi que nos belles forêts. Il apprécie tout particulièrement de monter au sommet du Bastberg, à travers les champs, et il ne se lasse pas de la splendide vue sur l'entrée de la vallée de la Zinsel.

Au niveau de la commune, il est très investi et fait partie de plusieurs commissions, notamment celle du « sport, culture et animations ». A ce titre, il s'occupe de l'encadrement du conseil des jeunes auprès desquels il est unanimement apprécié, particulièrement pour sa gentillesse et son écoute bienveillante.

Pourtant, il y a 3 ans, il était assez perplexe à l'idée de rejoindre le conseil municipal, parce qu'il craignait de ne pas être à la hauteur. Mais il s'est laissé convaincre... Et aujourd'hui, il occupe une place importante au sein de la municipalité puisqu'il est en charge de la gestion de la salle de la Zinsel. Il apprécie tout particulièrement cette fonction, même si le poste n'est pas de tout repos.



Rencontre avec un agent communal

Cinq questions pour découvrir Vanessa Marin, ATSEM (agent territorial spécialisé en école maternelle)



> En quelques mots, qui es-tu ?

J'ai 40 ans fin décembre. J'habite à Saverne. Je suis mariée et j'ai deux filles qui ont eu la chance d'être scolarisées à Dossenheim, une école très active et sérieuse. J'en profite pour remercier toute l'équipe enseignante.

> Depuis combien de temps, travailles-tu pour notre commune ?

Cela fait déjà neuf années que je travaille pour la commune de Dossenheim, j'ai débuté mon emploi en décembre 2013. C'est impressionnant, je n'ai pas vu le temps passer. C'est que j'aime mon travail ! Je trouve que nous formons vraiment une belle équipe avec les enseignants.

> Quelles sont tes missions principales ?

Mes principales missions sont l'accompagnement, le soutien et l'encouragement aux apprentissages des élèves (scolaires, vie en collectivité, habillement). J'essaie, avec beaucoup de bienveillance, de les aider à évoluer et à devenir autonome. Ça c'est le côté que je préfère. Je m'occupe également de l'entretien des locaux.

> Que préfères-tu dans ton métier ?

Ce que j'aime dans mon métier ce sont les enfants. J'aime les consoler, les faire rire, les réconforter, les aider, les féliciter, les guider, être à leurs côtés, leur permettre de réussir. Et surtout j'aime quand ils me disent « Vanessa je t'aime ». Les enfants sont mes rayons de soleil, car ils ont besoin de moi et moi j'ai besoin d'eux.

> As-tu quelque chose à dire aux Dossmers ?

Chers Dossmers, vous êtes chanceux, vous vivez dans un très joli village entouré d'une très belle forêt et d'un magnifique paysage. Quand je vous croise, toujours un sourire, un mot gentil de votre part. On se sent bien chez vous. Pour finir, je voudrais tout juste vous dire « MERCI ».



Urbanisme et travaux



Le Refuge fortifié : plus qu'un projet, une véritable aventure humaine !

Voici maintenant plus de deux ans que le projet de réhabilitation du Refuge fortifié est lancé et nous touchons enfin au but.

• Mais que de chemin parcouru depuis la genèse de ce projet...

Pour en arriver là, il faut de la volonté. Et surtout il faut une équipe. Nous avons eu la chance d'avoir été particulièrement bien entourés.

En 2020, la commune a acquis un ensemble immobilier sis au 74 rue de Bouxwiller (Maison Lender-Schmidt).

Les premiers diagnostics ont révélé que la maison et la grange sont en très mauvais état. Le mur (datant du Moyen-Age) auquel ces bâtiments sont adossés, est également très délabré. L'une des premières questions, au début de notre mandat, était de savoir comment nous allions gérer ce patrimoine en péril avec nos faibles moyens.



Sans vouloir trop rentrer dans le détail, notre projet initial a connu bien des évolutions.

Nous avons d'abord fait le choix de démolir les bâtiments insalubres situés devant le mur fortifié qui date du 13^{ème} siècle.

Finalement, grâce à notre collectif de citoyens, à l'architecte Anne Bach (Carré d'A) et à Patrick Wolf du bureau d'études S.I.B., nous avons fait le choix de faire évoluer ce projet et de réhabiliter ces bâtiments en leur donnant une nouvelle destination.

A l'unanimité, nous avons décidé de créer un passage pour traverser l'intérieur des deux bâtiments, et de réaliser l'entrée de l'Exposition d'interprétation du Refuge fortifié dans la maison réhabilitée. Ces aménagements permettront de sécuriser l'accès piéton tout en mettant réellement en valeur ce site médiéval.



Comme vous le savez sans doute, nous avons tout d'abord bénéficié de l'incroyable soutien de la Fondation du Patrimoine, de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern et du Loto du Patrimoine.

A partir de ce moment, nous avons connu un véritable alignement des planètes.

Nous avons pu mettre tous les partenaires autour de la table et nous avons beaucoup œuvré, sans compter les heures. Nous avons permis, tous ensemble, d'une manière ou d'une autre, que ce projet un peu fou voit le jour.



Nous tenons sincèrement à remercier toute l'équipe du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, en particulier son président Mickaël Weber, ainsi que Pascal Demoulin, François Goetzmann, Pierre Fleurant et Rita Jacob Bauer pour leur accompagnement décisif. Ils ont été de très bons conseils et ont permis d'accéder au financement du Plan avenir Montagne.

Nous souhaitons également remercier les services de l'état, M. Benoit Vidon notre sous-préfet, Mme Clémentine Albertoni de l'ATIP, et M. Sandu Hangan l'architecte des Bâtiments de France. Par leurs précieux conseils, ils nous ont beaucoup soutenus et accompagnés dans les démarches.

Et nous n'oublions pas nos partenaires du quotidien, à savoir ceux de la Collectivité européenne d'Alsace, qui sont toujours à nos côtés. Merci à nos conseillers d'Alsace (Michèle Eschlimann, Marc Sené et Valérie Ruch) et à nos techniciens (particulièrement à Michèle Fortier, Matthieu Schuller et Vincent Lips).

Merci aussi à la Région Grand Est et la Communauté de Communes de Hanau La-Petite-Pierre pour l'accompagnement dans le cadre de leurs compétences respectives.

Et bien sûr, nous tirons un grand coup de chapeau à nos amis et partenaires de la Fondation du Patrimoine (Véronique Keiff, Marie-Odile Kamerrer, Jean-Paul Lerch et Pierre Goetz) qui nous ont permis de vivre cette incroyable aventure patrimoniale mais qui est, et qui reste avant tout une fantastique aventure humaine.



**Association
Nationale des
Architectes des
Bâtiments de
France**



Grâce à cette dynamique, nous avons su mobiliser près d'une centaine de mécènes et de donateurs.

• Financement et subventions obtenus :

- Etat - Europe : 700 000 € (Plan avenir Montagne Massif des Vosges)
- CeA : 100 000 € (Fonds pour le patrimoine emblématique d'Alsace)
- Mission Stéphane Bern : 247 000 € (Loto du Patrimoine)
- Fondation du Patrimoine : 30 000 € (Dons et mécénats)

soit une enveloppe totale de 1 077 000 €.

Le montant global du projet (comprenant une nouvelle scénographie et muséographie pour l'ensemble du site) est estimé à 1 200 000 € HT.

• Et maintenant ?

Les premières fouilles archéologiques ont eu lieu au courant de l'été. Les différentes strates du mur fortifié mis à jour par les archéologues ont notamment permis de comprendre comment l'enceinte a été édifiée.



Désormais, toutes les études de faisabilité ont été menées et nous pouvons très prochainement engager la phase active de réalisation du projet.

En effet, les appels d'offres en matière de travaux vont être lancés prochainement et l'attribution des lots devrait être effective en ce début d'année 2023. Quant aux travaux, ils débuteront en février pour une durée estimée à sept mois (hors scénographie et muséographie).

Nous allons à nouveau devoir solliciter votre patience à cause des travaux. La circulation au carrefour sera perturbée pendant au moins six mois. Les camions et transports en commun pourront aller tout droit mais ne pourront plus tourner. Des feux de circulation alternée seront mis en place et la moitié de la chaussée sera occupée par le chantier. Ce dernier gros chantier, suivi de réaménagements pour sécuriser le carrefour, demandera donc encore à tous de la patience et de la compréhension. Il devrait achever la mutation de l'axe principal de notre village.

• En résumé

La réhabilitation et la consolidation de ce site unique dans cet état de conservation en Alsace, voire en France et en Europe, permettra la mise en valeur de l'ancien mur d'enceinte et des maisons qui y sont adossées.

L'aménagement d'un chemin touristique conduira les visiteurs au centre du Refuge et l'Exposition d'interprétation du site entièrement rénové.



A terme, de nouveaux espaces modulables pourront répondre à l'accueil de groupes scolaires et à des projets pédagogiques, tant culturels que patrimoniaux. Des salles adjacentes seront dédiées à des expositions permanentes ou temporaires afin de promouvoir les artistes régionaux et les artisans locaux.

In fine, nous espérons que la réalisation de ce projet mettra en valeur notre patrimoine local et contribuera au développement touristique de l'ensemble du territoire.

● Reconnaissance de notre projet :

Le « *Loto du patrimoine* » a très largement permis de braquer les projecteurs sur notre commune.

En octobre dernier, notre projet a également retenu l'attention des membres du jury des « *Trophées des collectivités* » et nous avons été sélectionnés parmi les trois finalistes alsaciens.

Les très nombreux articles de presse et reportages télé ont participé efficacement à la mise en avant du Refuge, et plus généralement de notre village.



Les travaux de valorisation de notre patrimoine sont désormais suivis de près par tous les acteurs, contributeurs et institutionnels. Dorénavant, leur confiance nous oblige...

● Nous avons encore besoin de votre soutien : vous aussi pouvez contribuer à la réussite de ce projet

Bien évidemment, un projet d'une telle ampleur n'est pas sans conséquences budgétaires. Grâce aux nombreuses subventions et à l'appui de la Mission Bern, le reste à charge pour la commune est modéré.

A ce jour, une trentaine de mécènes ont soutenu le projet (environ 20 000 €). Une soixantaine de donateurs ont répondu favorablement à la demande de soutien (environ 10 000 €). Pour l'instant, seulement peu de familles de Dossenheim a contribué, ce qui constitue pour nous la seule petite déception. De tout cœur, nous formons le souhait que les habitants de notre commune se mobilisent, nous aident et nous encouragent dans notre démarche. Ce projet doit aussi être le vôtre !

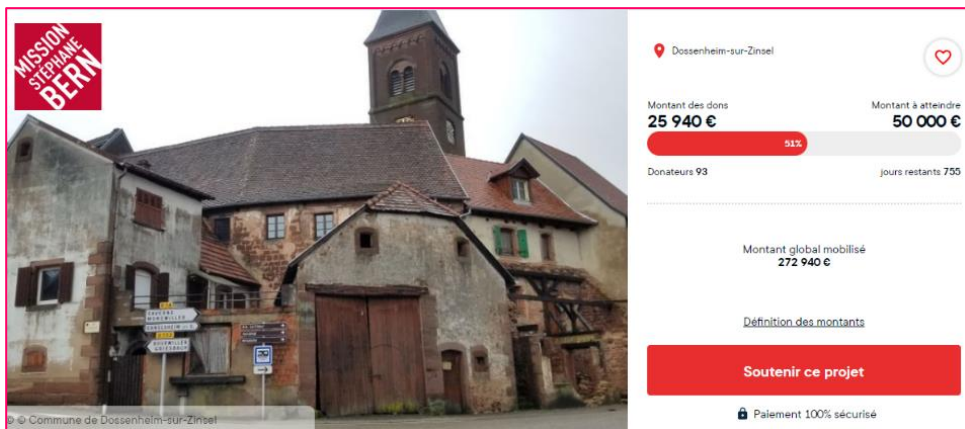
Vous pouvez, par exemple, réaliser un don via la Fondation du Patrimoine ; celui-ci nous est directement reversé.

Faire un don permet par ailleurs de bénéficier d'une importante réduction d'impôt. En effet, ce don est défiscalisé à hauteur de 66% de votre impôt sur le revenu. Concrètement, pour 50€ versés, c'est seulement 16€ qui restent à charge (une réduction d'impôt de 34€ sera applicable au dépôt de votre déclaration de revenus).

N'hésitez pas à contacter les

services de la mairie ou à faire un don directement sur le site de la Fondation du Patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/refuge-fortifie-de-dossenheim-sur-zinsel

Vous pouvez également rejoindre la commission de travaux liés au Refuge fortifié. L'équipe en place, très investie, composée d'une vingtaine de membres, regroupe des amoureux du patrimoine et de ce site en particulier. Collectivement, ils sont une importante force de proposition sur le devenir du site d'interprétation et plus globalement de l'aménagement du bâti dont la commune est propriétaire. Ensemble, nous pouvons nous mobiliser dans le cadre de chantiers participatifs visant l'aménagement de certains espaces.



• **Mot du Maire :**

« Mes chers Dossmer,

Après de nombreuses péripéties, ce superbe projet de revalorisation de notre patrimoine local va enfin pouvoir se concrétiser. Je pense que vous l'avez compris, nous mobilisons toutes nos forces pour développer le tourisme durable au sein de notre joli village et bien sûr au sein de notre territoire. Car je crois qu'à « Dossme » nous avons la chance de vivre dans un véritable écrin de verdure, entouré des magnifiques forêts vosgiennes sous le regard bienveillant de nos trois châteaux forts.

Maintenant, nous pouvons également ajouter notre Refuge fortifié qui, je le crois, aura très fière allure.

Merci encore une fois à vous tous pour votre soutien et pour votre bienveillance.

Très sincèrement,

Fabrice ENSMINGER »

• **Un peu d'histoire : présentation du Refuge fortifié et de l'association patrimoniale « Dossme, mini Heimet »**

Le Refuge fortifié de Dossenheim est un site patrimonial majeur. Ce type d'architecture défensive était courant au Moyen-Age en Alsace et a de nos jours quasiment disparu du paysage alsacien.



Parmi les « **Kerichhoft** » (cour de l'Eglise) fortifiés encore visibles en Alsace, celui de Dossenheim est exceptionnel.

Il a le privilège de posséder des vestiges archéologiques uniques : c'est le seul où sont conservées et visibles des cellules d'habitat-refuge. Les villageois aménagèrent de petites unités d'habitation, de forme trapézoïdale, appelées « **cellaria** » ou « **gaden** » ou « cellules d'habitat-refuge » s'adossant contre le



mur d'enceinte. Chaque famille pouvait se réfugier dans une cellule. Au sous-sol, ils entreposaient biens et denrées : tonneaux de vin et l'habituel saloir pour conserver la viande. On imagine qu'ils résidaient à l'étage en prenant avec eux tout ce qu'ils pouvaient transporter (coffre à grains, outils, textiles, laine et chanvre en vrac, literie, poules...).

Le mur d'enceinte (4 à 4,50 m de haut ; 1,50 m d'épaisseur) est daté du XIII^e siècle et réalisé en moellons de grès des Vosges taillés. Il délimite une sorte d'enclos ecclésial où les habitants du village pouvaient se réfugier en cas de danger. Le site n'était pas habité en permanence au Moyen-Age.



Au centre du refuge, se trouve l'**église Saint Léonard**. La partie la plus ancienne de l'église est le chœur, en pierre de taille de grès rose des Vosges, daté du début du XIV^{ème} siècle voire du XIII^{ème} siècle.

Le clocher de style néo-roman date de 1906. Il remplace un ancien clocher certainement antérieur au XIII^{ème} siècle pouvant étrangement faire penser à un donjon de château fort.

A l'heure actuelle, le Refuge fortifié de Dossenheim est composé de l'église simultanée Saint-Léonard, encerclée par une kyrielle de maisons encore habitées, de l'Exposition d'interprétation du site (au n° 5 Cour de l'Eglise), et du « Petit Musée » (au n° 2 Cour de l'Eglise).

L'association patrimoniale « **Dossme, mini Heimet** », fondée le 15 mai 1981, a pour but essentiel la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine archéologique, architectural, historique et ethnographique de Dossenheim. En 1993, la commune de Dossenheim sur Zinsel a chargé **Dossme, mini Heimet** de l'animation, gestion et promotion de l'Exposition d'interprétation du site du Refuge fortifié. L'association est forte d'une centaine de membres cotisants et d'une dizaine de bénévoles passionnés d'histoire locale.

Ouvertures au public de l'Exposition d'interprétation du site :

- . du 1^{er} avril au 31 octobre, tous les dimanches et jours fériés de 14h30 à 17h30
- . en juillet et août, tous les jours sauf mardi, de 14h30 à 18h
- . toute l'année, pour un groupe, sur réservation.

Tarifs adultes : Entrée : 2 € Entrée + visite guidée (sur réservation) : 3 € Gratuit pour les enfants et les jeunes

Contact : Daniel HAEFFNER - 06 42 87 30 56 - daniel.haefner@orange.fr



La deuxième phase du contournement

La poursuite de la pénétrante Saverne-Bouxwiller (phase 2 du contournement) est encore un chantier à venir en 2023. La circulation va être fortement impactée : il est prévu que la départementale D133 au niveau de Griesbach-le-Bastberg sera fermée pour au moins six mois.



La Mairie

Le chantier de la mairie se poursuit.

La rénovation de l'enveloppe extérieure est achevée. La toiture rénovée a réceptionné les nouvelles tuiles. Nous en avons profité pour rénover la sirène et son alimentation électrique qui en avaient bien besoin.



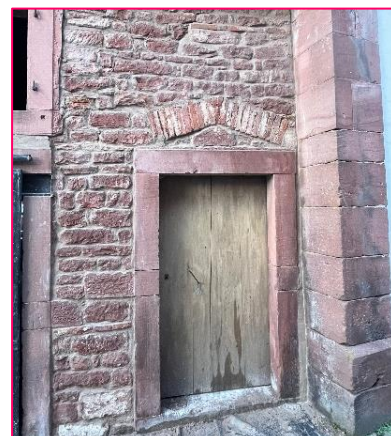
Les façades ont nécessité de nombreuses retouches et une nouvelle peinture extérieure a été appliquée. Un gros travail sur les pierres en grès a nécessité l'intervention de l'entreprise Thomas Vetter.

Enfin, les ouvrants du premier étage ont été entièrement remplacés alors que ceux du rez-de-chaussée ont été conservés. Les volets quant à eux ont été rénovés et repeints.

L'alimentation électrique du bâtiment de la mairie et du restaurant « Au soleil » est dorénavant souterraine. Electricité de Strasbourg a enterré les lignes.

Un dernier chantier extérieur de réfection des enrobés dans l'impasse de la Mairie permettra de mettre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) le quai de bus à l'arrêt « Mairie ».

Un beau chantier participatif a permis de rénover la façade arrière de la Wacht ; ce bâtiment accueillera le local à vélo et le local poubelles de la mairie, de la bibliothèque et des futurs logements. Un grand merci aux bénévoles !



Les travaux extérieurs se termineront donc très prochainement. Les aménagements intérieurs de la mairie vont pouvoir débuter. La fin de la rénovation de la mairie est prévue début de l'été prochain au plus tard.



La zone d'activités du Tilleul à vocation médicale et paramédicale

Le transfert de la pharmacie de Neuwiller tant espéré connaît d'importantes tracasseries administratives qui mettent en péril le projet.

Par ailleurs, la construction du futur cabinet médical par l'entreprise HOPI Médical se fait toujours attendre malgré de très nombreuses relances et sollicitations.

Au cas où le projet initial ne pourrait aboutir, la municipalité envisage de redéfinir les projets des futures installations tout en gardant la destination médicale ou paramédicale des locaux à venir.



La zone artisanale « rue de Bouxwiller »

La loi Elan et le plan de planification urbaine vont remettre à jour le Schéma de cohérence territoriale (Scot) et le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), pour tenir compte du tout récent Sraddet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires). Ces modifications ont pour but de donner plus de lisibilité aux territoires en termes d'habitat, de mobilité et de densité. Ils doivent en outre permettre la mise en place d'une stratégie à long terme au titre de la sobriété foncière et donc du fameux ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Ces modifications n'entachent en rien le développement de la future zone artisanale « rue de Bouxwiller ». Bien au contraire, puisqu'elle devrait constituer l'une des priorités de notre territoire.

En effet, l'aménagement de cette zone de 5 hectares destinée à l'accueil d'activités artisanales, industrielles, commerciales, de services et bureaux sera sans doute portée par la Communauté de Communes de Hanau La-Petite-Pierre (CCHLPP) dans le cadre de ses compétences liées au développement économique.

Quelques aménageurs et plusieurs constructeurs ont par ailleurs déjà manifesté leur intérêt et surtout plusieurs entreprises souhaitant s'installer sur ce territoire se sont déjà fait connaître.

Néanmoins, un projet de cette envergure est toujours complexe à mener. Cependant, la commune a l'avantage d'être propriétaire de la totalité de l'emprise foncière, ce qui évite bien des difficultés dans le cadre des acquisitions généralement difficiles et chronophages.



La Montée du Tilleul

Les travaux d'aménagement de la Montée du Tilleul ont été achevés fin décembre.

Nous espérons que le nouveau tracé de la chaussée et la mise en place du plateau surélevé à l'intersection du pont sécuriseront à la fois les automobilistes, les cyclistes et les piétons.

Nous souhaitons surtout que ces aménagements participent à la réduction de la vitesse à l'entrée du village et en agglomération. Le nouveau trottoir et le cheminement doux éclairés permettent désormais aux piétons de rejoindre en toute quiétude le restaurant « Le Balthazar », le tennis-center, et le pressoir « Junatur » ainsi que la future zone d'activités et le nouveau lotissement.

Grâce aux deux nouveaux quais de bus (Arrêt « Pressoir »), les habitants du haut du village et plus généralement les usagers des transports en commun seront efficacement desservis.



L'accès sud de Dossenheim constitue également l'une des portes d'entrée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Un ensemble architectural (mur en pierre sèche orné d'animaux taillés dans la masse, avec mats et drapeaux) a été commandé par la municipalité de Dossenheim. S'appuyant sur les conseils de Romy Baghdadi, architecte paysagiste du PNRVN, le maître tailleur de pierre Thomas Vetter de l'atelier de sculpture de Neuwiller-lès-Saverne l'a imaginé et réalisé avec l'aide de nos employés communaux.

Après plusieurs reports, l'aménagement paysager de l'ensemble du contournement devrait quant à lui être définitivement achevé par la CeA au printemps 2023, excepté la plantation des arbres qui est programmée à l'automne 2023.



Budget des travaux : 240 000 € HT

Subventions obtenues :

Pour les quais de bus : 13 000 € par la Région Grand Est

Pour les aménagements réalisés :

- 76 500 € par la CeA au titre du fonds de solidarité communal
- 23 000 € par la CCHLPP au titre de sa compétence « voirie et éclairage public ».

Les travaux sont remboursables sur une durée de 10 ans à la Communauté des Communes à travers les attributions de compensations.



La piste cyclable

Dans quelques semaines, la piste cyclable passera par la rue des Aubépines et permettra de se rendre à Ernolsheim-lès-Saverne, Steinbourg et Saverne par le quai du canal, en toute sécurité.

Le marché public géré par la Collectivité européenne d'Alsace a été attribuée à l'entreprise Jean Lefebvre Alsace qui doit réaliser le chantier.

Préalablement, la commune a décidé d'aménager une aire de rencontre multimodale en faveur des usagers de la piste cyclable. Elle sera complétée par deux ensembles table-bancs et sera arborée. Un kit de réparation pour vélo équipera également cette nouvelle aire pour cyclistes. Cette nouvelle réalisation contribuera à rendre notre village attrayant et vivant.





Sport, culture et animation

Les Montées du Daubenschlag 2022



La 4^{ème} édition du trail des Montées du Daubenschlag s'est tenue le 18 septembre dernier. Elle a rassemblé près de 450 coureurs sur 5 épreuves dont 3 courses jeunes. Cette manifestation a permis d'unir autour d'un même projet plus de 70 bénévoles. Cette édition a été une réussite. Le Comité de Fêtes, les Trailers de la Rose et l'association USEP se sont associés pour organiser cette fête de la course à pied avec l'aide du Club Vosgien, de Dossenheim Animations et de la commune. Grâce au soutien des partenaires économiques, le Trail des Montées du Daubenschlag prend chaque année un peu plus de notoriété. L'histoire retiendra que ce sont les coureurs locaux (Emmanuel Allenbach, Marina Allenbach, Charlène Kleitz, Edgar Ging) qui ont gagné leur course, respectivement dans chacune de leur catégorie.

Bravo à tous les coureurs et un grand merci aux bénévoles. Cette manifestation permet de faire connaître au-delà de la région de Saverne ce secteur du Piémont des Vosges du Nord et Dossenheim sur Zinsel en particulier.

Tous les résultats sur : <https://www.facebook.com/monteesduDaubenschlag/>

Une nouvelle association sportive est née



L'association « Les Mordus du Daubenschlag » a vu le jour le mardi 29 novembre lors de son assemblée constitutive. Elle a pour but de promouvoir la pratique de la course à pied et de pérenniser les « Montées du Daubenschlag ». Le comité directeur compte vingt membres, parmi lesquels six personnes composent le bureau : Edgar Ging (président), Stéphane Xaysongkham (vice-président), Jean-Louis Wentzel (secrétaire), Patrick Jung (secrétaire-adjoint), Emmanuel Allenbach (trésorier) et Charlène Kiffer (trésorière-adjointe).

Toutes nos félicitations aux « Mordus du Dauben' » de la part de toute la rédaction.

Inauguration du parcours sportif



Le 10 septembre, tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet participatif se sont réunis pour inaugurer le parcours sportif : onze agrès répartis sur un circuit de 2 700 mètres.

Lors de la cérémonie, Fabrice Ensminger et Alfred Ingweiler, les maires de Dossenheim et Ernolsheim, ont coupé le ruban ouvrant officiellement le parcours déjà très fréquenté par le public. Les deux édiles ont félicité chaleureusement l'équipe de treize personnes originaires des deux communes pour le remarquable travail effectué (400 heures de bénévolat).

L'ONF et le Club Vosgien était également associés au projet pour le tracé et la signalétique.

Ça bouge à Dossenheim

C'est le tissu associatif très dense qui fait la singularité, la richesse et le dynamisme de Dossenheim. Voilà un petit focus sur les associations qui ont accepté de se prêter au jeu des présentations.



PRATIQUER LA PÊCHE A DOSENHEIM

Avec une rivière, un étang, un magasin d'articles de pêche et une A.A.P.P.M.A. (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques), Dossenheim offre tous les avantages pour profiter de ce loisir de pleine nature.

L'association locale est agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique et à ce titre habilitée à délivrer des permis de pêche, mais aussi à œuvrer pour la sauvegarde et la restauration de la biodiversité.

Selon les statistiques fournies par la fédération, il y a bon an, mal an environ 90 pêcheurs titulaires d'un permis de pêche délivré par l'association de Dossenheim, mais seule une quinzaine d'entre eux sont des résidents du village. Le parcours de pêche est constitué par la Zinsel sur le ban du village, c'est à dire du Zellerhof jusqu'aux abords de Hattmatt.

La Zinsel est un cours d'eau classé en première catégorie, ce qui signifie en principe que les salmonidés y sont l'espèce prépondérante. Malheureusement, l'ensablement du lit de la rivière ne permet plus à la truite fario de se reproduire depuis longtemps, et pour contenter les pêcheurs, l'association effectue régulièrement des lâchers de truites d'élevage. Gougeons, chevesnes, perches et brochets sont désormais les espèces les plus courantes.

L'association gère également l'étang du Hirtzthal dans le cadre bucolique du vallon du Maïbaechel. Des truites arc-en-ciel y sont régulièrement immergées pour des parties de pêche dominicales conviviales ouvertes à tout un chacun contre une modeste contribution (cotisation de 10 € annuels + 8 € par séance).

Cet étang et/ou son chalet avec cuisine, barbecue et terrasse peut être loué non seulement pour la pêche, mais aussi pour des fêtes de plein air, en famille ou entre amis (150 € le chalet sans pêche, 250 € avec pêche + immersion obligatoire de 50 kg de truites)

La pêche dans la Zinsel est réglementée selon les dispositions et le calendrier de la première catégorie, celle dans l'étang du Hirtzthal selon un planning actualisé chaque année. Les cartes de pêche sont délivrées au magasin JM DISTRIBUTION, Rue de la Gare ou par internet sur le site "cartedepêche.fr", où vous trouverez tous les tarifs (105 € la carte interfédérale majeur).

Principales manifestations prévues à l'étang : Pêche libre le Lundi de Pâques / Pêche inter-associations (pour tout groupe de 5 pêcheurs + 1 contrôleur) le 8 mai / Pêche au gros en septembre.



Renseignements : Jean-Marie SCHILDKNECHT – 03 88 03 26 84 - Facebook AAPPMA Dossenheim



LE CLUB VOSGIEN DE DOSENHEIM, C'EST :

- une association locale affiliée à la Fédération du Club Vosgien
- une vingtaine de sorties à la demi-journée ou à la journée par an, de randonnées, de marches d'orientation, de marches rapides ou balades contées
- 48 ans d'histoire, de sourires et de fous-rires
- 81 km d'itinéraires balisés, entretenus et aménagés avec des tables et bancs autour de Dossenheim par les bénévoles du club local
- plus de 200 membres dont une vingtaine de bénévoles engagés
- la possibilité de s'initier à la lecture de cartes, aux mystères de la boussole ou de se former pour devenir guide de randonnée
- des projets visant à rendre accessibles et agréables les points remarquables de notre territoire, comme la mise en place d'un abri au point de vue du Gauxberg.

Alors, pour continuer l'aventure, nous avons besoin de VOUS !

Pour nous soutenir, venez randonner, venez découvrir et/ou partager votre plaisir à marcher, et pourquoi pas, devenir membre.



Renseignements : Rodolphe LEDERMANN - 03 88 70 05 49 – rodolphe.ledermann@wanadoo.fr - Facebook Club Vosgien Dossenheim-sur-Zinsel



TTD : LE CLUB DE TENNIS DE TABLE CONVIVIAL ET FAMILIAL

Que vous soyez un compétiteur ou un joueur loisir recherchant un moment de détente et de partage, venez tâter de la petite balle avec nous.



Les entrainements jeunes:

- Lundi sauf jours fériés et vacances scolaires 18h30 à 20h30
- Age requis : 6 ans minimum
- Cotisation : 50 € par saison

Les entrainements adultes:

- Lundi sauf jours fériés 19h à 21h
- Cotisation : 65 € par saison

Renseignements : Bruno PARTOUCHE – 06 63 93 39 02 – contact@ttdossenheim.fr



LES VOLANTS DE LA ZINSEL

REJOIGNEZ LES VOLANTS DE LA ZINSEL !

Mardi 20h - 22h30
Jeudi 20h - 22h30

3 séances d'essais - prêt de raquettes

Badminton de loisir, accessible à tous.
Bonne ambiance !

Contacts et renseignements :
 Les volants de la Zinsel
 Gymnase - Rue du Stade
 67330 Dossenheim-sur-Zinsel
 Patrick KISTER - 06 75 53 39 45
volantszinsel@gmail.com

Renseignements : Patrick KISTER – 06 75 53 39 45 – volantszinsel@gmail.com



LE FITNESS : LA NOUVELLE ACTIVITE SPORTIVE A LA SALLE DE LA ZINSEL

Depuis le 13 septembre, sous l'égide du Comité des Fêtes, une séance de Fitness réunit tous les mardis soir à 20h une trentaine de participantes qui se dépensent sur des musiques rythmées avec des mouvements et accessoires divers sous la houlette de Cindy, le tout dans une ambiance très sympathique.



Qui est Cindy, notre dynamique coach ?



Résidente de la rue du Herrenstein depuis juillet 2019, maman de deux petits garçons, Cindy est une véritable boule d'énergie. Elle fourmille d'idées, nous propose de nouveaux exercices toutes les semaines et sait gentiment nous pousser à sortir de notre zone de confort. Elle a toujours le sourire et nous mène à la baguette.

Renseignements : Cindy LEININGER – 06 83 78 31 68
Facebook Fitness in Dossme



S'KRÜTKEPFELTHEATER



Pièce en préparation : "Bunter Kudelmudel" comédie en 3 actes de A. Aron-Lienhard .

Rebondissements et quiproquos garantis ...!

Horaires et lieu des répétitions : lundi et mercredi 20h à la salle de la Zinsel (à partir du lundi 14/11)

ATTENTION: Nouveauté !! : Les représentations auront lieu les 24 et 25 FEVRIER et les 03-04-05 MARS 2023 à la salle de la Zinsel

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres, même débutants, pour renforcer notre troupe.

« Venez nous rejoindre un soir de répétition , pour voir.... ambiance garantie !! »

Renseignements : Pierre et Danièle BEYRATH – 06 82 90 64 68 – 06 81 03 08 68 – pierre.beyrath@wanadoo.fr - Facebook S'krütkepfeltheater Dossenheim/Zinsel



La société de musique de l'Echo des Vosges a été créée le 20 janvier 1920. Elle n'a jamais cessé d'exister depuis cette date, même s'il y a eu des hauts et des bas surtout au niveau de l'effectif.

Après l'épisode de confinement dû à la Covid, nous nous retrouvons encore à huit mais bien motivés à faire vivre ce petit orchestre sous une autre forme en adoptant des morceaux de style brass-band et nous n'abandonnons pas l'espoir de pouvoir recruter des musiciens.

Nous nous produisons lors des fêtes du village, dans différents établissements et églises pour la période de Noël.



Si vous voulez intégrer cette joyeuse troupe de musiciens, n'hésitez surtout pas, nous acceptons les personnes de tout âge, également les débutants ainsi que ceux qui ont « oublié » leur instrument dans un coin durant de nombreuses années ... Bien sûr il ne suffit pas d'être jeune ou moins jeune, beau, fringant et en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels !!! Non cela ne suffit vraiment pas, il faut savoir lire les partitions de musique (facile car par rapport à l'alphabet, ici il n'y a que 7 notes) et si vous savez jouer d'un instrument de musique, franchement, c'est la cerise sur le gâteau.

Les répétitions ont lieu le vendredi soir à 20 heures au Presbytère protestant de Dossenheim/Zinsel.

Renseignements : Claude FUCHS – 06 10 25 31 30

Commémorations

• Le 14 juillet 2022



A l'occasion de la commémoration de la Fête Nationale, une cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts le jeudi 14 juillet 2022.

Se sont réunis le Maire et le conseil municipal, les différentes associations, les Sapeurs-Pompiers de Dossenheim et la Batterie fanfare d'Ernolsheim. Le Maire a rappelé dans son discours que cette fête nationale est liée à la prise de la Bastille en 1789, et une minute de silence a été observée pour les soldats morts pour la patrie.

S'en est suivie une remise de médailles aux anciens combattants, à savoir Adolphe Conrad, Henri Peter, Albert Schneider et Jean-Michel Moritz.

Le verre de l'amitié a été offert par la commune et a rassemblé bon nombre de « Dossmer » dans la convivialité et la bonne humeur.

• Le 11 novembre 2022

La commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre s'est déroulée devant le monuments aux morts en présence du Maire et du conseil municipal. Par la même occasion, la municipalité a remis officiellement les écharpes tricolores aux huit jeunes élus au Conseil des Jeunes, dont l'enjeu majeur sera de participer activement à la vie de la commune. Leur premier geste citoyen a été de déposer la gerbe.



Le Maire, dans son discours, a retracé l'histoire et rappelé que l'Armistice signée le 11 novembre 1918 a mis fin aux hostilités et aux combats de la Première Guerre Mondiale de 1914-1918. Il a également évoqué la singularité des soldats alsaciens. Il a en effet souhaité raconter une autre histoire, celles de nos aïeux nés en Alsace. Elle est un peu différente de celle que l'on nous apprend dans les livres... Il en a profité pour rétablir quelques vérités historiques en rappelant notamment que les soldats alsaciens et mosellans ont combattu sous bannière allemande.

Après-midi du patrimoine

Le samedi 10 septembre, la municipalité a appelé à participer aux Journées européennes du patrimoine. Le programme de l'après-midi a été consacré à une visite guidée de l'église (notamment de son clocher) et du presbytère par Daniel Haeffner. L'équipe municipale a ensuite pu présenter aux intéressés l'avancée des travaux dans l'immense chantier du bâtiment de la mairie.

Les propriétaires du Camping au Pays de Hanau ont également ouvert leur porte de façon à permettre à tous les habitants d'observer les nombreux travaux et aménagements qu'a connu la structure depuis quelques mois.



Concert décentralisé de l'OPS



Le dimanche 25 septembre, l'église Saint-Léonard a ouvert ses portes à un concert de musique de chambre donné par un sextuor à cordes issu de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg. Cet événement était organisé par la municipalité en partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre de ses concerts décentralisés. Ils ont pour objectif d'offrir au public des territoires éloignés une prestation musicale de qualité.

Durant une heure, les six musiciens virtuoses ont partagé leur passion au travers des œuvres de Richard Strauss et de Johannes Brahms, pour le plus grand bonheur d'un public intergénérationnel venu en nombre.

Le concert a été suivi d'un moment convivial avec le verre de l'amitié où chacun a pu aller à la rencontre des musiciens et échanger quelques mots.

Les artistes : Hedy Kerpitchian et Serge Sakharov aux violons, Benjamin Boura et Bernard Barotte aux violons alto, et Olivier Roth et Pierre Poro aux violoncelles.

Promenades en musique...

Le 1^{er} octobre, l'ensemble vocal féminin « A-Muses-Voix » de l'école intercommunale de musique de Hanau-La Petite Pierre, sous la direction d'Annalisa Poiré a convié les mélomanes de Dossenheim et environs à un voyage en France, à travers siècles et régions.

Soutenue par les musiciens Nathalie Hubert au piano et Guy Drommer à la clarinette, agréablement mise en lumière par Stéphane Kleitz, la prestation a été chaleureusement saluée par le public et s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Requiem

Le dimanche 13 novembre, à l'église de Dossenheim, l'Ensemble Trecanum a proposé au public un vaste choix de chants grégoriens, conduits, tropes et motets polyphoniques, provenant de plusieurs manuscrits européens, notamment français, du Haut Moyen-Age jusqu'au-delà de 1700.

Le programme « Requiem » met en musique la sérénité et l'amour qui triomphent de la misère et du désespoir. La détresse poignante du psaume "De profundis" et du célèbre répons "Libera me" de l'office des morts est accompagnée par la confiance tout au long du programme, et éclate au "Magnificat" qui clôt les vêpres des morts intégrées au programme.

Concert gospel

Samedi 3 décembre, l'église simultanée de Dossenheim a vibré au son des chants gospel présentés par l'ensemble « Cœurs à chœur ». Cette chorale de Saverne se compose de choristes et de musiciens animés par la même passion pour le chant gospel. Le chœur, dirigé par Fabien Fargerel, a interprété un répertoire varié, associant les chants classiques du gospel aux negro spirituals les plus modernes.

La cagnotte récoltée lors du concert sera intégralement reversée à l'association « Terre O Vent ». Elle servira à financer la construction d'un récupérateur d'eau dans un village massaï en Tanzanie.

Concert de Noël

Sous la direction de Claude Fuchs, l'ensemble musical de l'« Echo des Vosges » a interprété une kyrielle de mélodies de Noël en l'église de Dossenheim le dimanche 11 décembre. Ce concert s'inscrit dans une tournée des musiciens qui profite notamment à différents EHPAD de la région.



Bibliothèque

❖ On n'a pas tous les jours 20 ans... et 20 ans, c'est le bel âge !

Il y a 20 ans, la bibliothèque ouvrait dans la salle de la Zinsel et depuis, grâce à l'action des bénévoles, elle n'a cessé d'accueillir le public (particuliers et classes de l'école du village) tout en organisant expositions et conférences. Elle a aussi su évoluer avec son temps et prendre le virage informatique : depuis quelques années il est possible pour tous les inscrits de commander en quelques clics des documents sur le site de la Bibliothèque d'Alsace (<https://bibliotheque.alsace.eu>). Ces documents (romans, documentaires, albums et livres pour la jeunesse, DVD, CD et partitions) sont livrés par navette une fois par mois.



Le 8 octobre dernier, pour célébrer cet anniversaire avec tous, petits et grands, lecteurs et ... futurs lecteurs, la bibliothèque avait invité la compagnie Acroballes de Bouxwiller à présenter son spectacle « En voyage ». Les deux clowns, Bouloud (Eric Benoit) et Madame Armelle (Anne Knipper) chargés de leurs valises remplies de surprises avaient rendez-vous sur le quai de la gare pour partir vers l'Aventure.... L'attente se transforma vite en jongleries de valises, facéties avec instruments insolites, bouffonneries et autres joyusetés. Bref, un moment de bonheur rafraîchissant et plein de surprises comme seul le spectacle vivant sait en offrir !

❖ Messti

A l'occasion du Messti, l'équipe de la bibliothèque a proposé au public sa traditionnelle exposition en conservant le thème du voyage. Evasion et dépaysement garantis grâce aux cartes prêtées par l'école, aux objets de contrées lointaines et bien sûr aux livres !



❖ Ateliers d'éveil :

Le relais Petite Enfance de Hanau La Petite Pierre organise des ateliers d'éveil décentralisés qui ont lieu tous les quinze jours dans la salle de la Zinsel. A cette occasion, les bambins découvrent également la bibliothèque, son mobilier adapté, ses livres cartonnés et ses Kamishibai !



Horaires de la bibliothèque :

- lundi et mercredi de 17h à 18h30
- vendredi de 16h à 18h (horaire spécial « sortie des classes » - les enfants de maternelle adorent retrouver les livres commandés et empruntés par leur maîtresse)

Rappel : les inscriptions et les prêts sont gratuits !

Fermeture :

- durant les vacances scolaires de Noël
- le mercredi des petites vacances scolaires (février, Pâques)

Retrouvez notre actualité au jour le jour sur



et n'oubliez pas

Lire, c'est voyager.
Voyager, c'est lire.
VICTOR HUGO

Conseil des Jeunes

Présentation des membres du Conseil des Jeunes

Huit titulaires et quatre suppléants, âgés de 14 à 17 ans, élus pour un an.

Zacharie BILGER



Président

Mon projet : réunir les doyens du village pour écouter leurs histoires et leurs anecdotes

Margot MARCHAL



Vice-présidente

Mon projet : organiser un voyage cet été avec mes amis à Bellevaux

Niels BERTHELOT



Trésorier

Mon projet : mettre en place des rencontres sportives

Lilie BILGER



Titulaire

Mon projet : promouvoir l'écologie

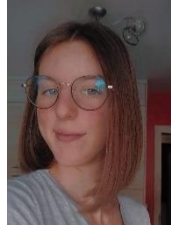
Victoria BROCHIER



Titulaire

Mon projet : aménager différents espaces dans la commune permettant de s'asseoir et se retrouver

Noémie EPPINGER



Titulaire

Mon projet : organiser une séance de cinéma en plein air

Mathéo HANTZ



Titulaire

Mon projet : planifier des tournois de jeux vidéos

Axel ROOS



Titulaire

Mon projet : programmer une soirée cinéma en plein air

Matéo DUROUSSEAU



Suppléant

Mon projet : prévoir un tournoi de foot en soirée à la salle

Thibault ENSMINGER



Suppléant

Mon projet : aménager une aire de rencontre pour les jeunes à l'extérieur

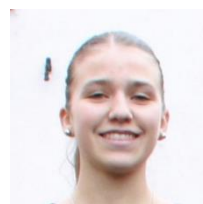
Emmie MULLER



Suppléante

Mon projet : proposer une sortie dans un parc d'attraction

Sarah WEINSTEIN



Suppléante

Mon projet : organiser des jeux inter-quartiers

A VOS AGENDAS

A tous les jeunes de Dossenheim, vous pouvez d'ores et déjà noter deux rendez-vous importants :

→ le dimanche 8 janvier 2023

Sortie conviviale en forêt à Dossenheim

→ du lundi 17 au dimanche 23 juillet 2023

Semaine de découverte à Bellevaux

Ateliers d'éveil

Ces ateliers menés par l'équipe du Relais Petite Enfance de la CCHLPP sont à destination des assistants maternels et des parents. Différentes activités sont proposées aux 0 à 3 ans. Les enfants peuvent ainsi s'amuser, découvrir, s'éveiller ou bien encore créer lors de ces animations, tout en étant accompagnés par un professionnel et leur référent habituel.

Ils se déroulent en alternance dans différentes communes. La salle de la Zinsel accueille l'équipe certains jeudis matin (voir Agenda).



Après-midis récréatives

Besoin de distractions, de rencontres, de partages autour de bons moments ?

Nos après-midis récréatives sont très appréciées par les participants. N'hésitez pas à nous rejoindre tous les premiers mercredis du mois (sauf juillet et août) à la salle de la Zinsel à partir de 14h. C'est avec grand plaisir que Heidi ainsi que les bénévoles du CCAS vous accueilleront.

Fête des aînés



La fête des aînés, qui a eu lieu en mars 2022, a été une journée très appréciée. La joie, la bonne humeur, le partage et surtout la convivialité étaient au rendez-vous.

Afin de reconduire cet événement, nous avons recueilli quelques avis quant au choix de la date. Nous avons donc fixé cette échéance au 26 mars 2023.

Nous sommes d'ores et déjà impatients de vous retrouver pour cette journée de bonne humeur.

Stammtisch

Le premier après-midi Stammtisch, organisé le dimanche 13 novembre par la commune et le CCAS a été un moment très apprécié.

Autour d'un diaporama présenté par René Gruner, les participants ont été invités à intervenir et rapporter leurs commentaires, retracer leurs souvenirs et révéler leurs histoires rigolotes. C'était l'occasion de (re)découvrir des anecdotes insolites sur Dossenheim autrefois.

Nous ne manquerons pas de réitérer cet événement l'année prochaine pour connaître la suite de l'histoire...





Vie scolaire, enfance et culte

Du côté de l'école

L'équipe enseignante n'a pas été modifiée. Les différents projets sont toujours encore conduits autour des labels de l'Ecole en Démarche de Développement Durable (E3D) et de Génération 2024. Ces labels valorisent les actions et permettent d'animer la vie des classes comme l'Ecole du Dehors, la visite de l'usine de valorisation des déchets, des visites de musées, des classes de découverte ou encore de rencontrer des élèves d'autres écoles autour d'une rencontre sportive. Bien évidemment ces activités sont complémentaires des apprentissages réalisés en classe et servent très souvent de supports. Apprendre à parler, lire, compter et grandir ensemble sont et restent les piliers des activités de l'école.

L'activité de l'association Usep Les Loups a repris après ces années marquées par le Covid et l'éloignement des personnes au sein des associations. Ainsi, les membres de l'association organisent deux bourses aux vêtements et de jouets (au printemps et à l'automne), une vente de fromage et une fête de l'école pour aider au financement des activités de l'école. Cette année, un marché de Noël viendra à nouveau animer cette période de l'Avent.



Vous pouvez suivre les différentes activités de l'école à partir du site internet : <http://www.ec-dossenheim-zinsel.ac-strasbourg.fr/> ou encore de la page Facebook de l'association Usep Les Loups.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal « Le piémont des Vosges du Nord »



Cette année marquera la fin d'une époque. En effet, la baisse démographique généralisée dans notre secteur géographique pousse les communes à agir et à se rassembler. Pour cela, deux modèles existent. Soit le regroupement pédagogique se réalise sur un seul site avec la construction (ou l'agrandissement) d'une nouvelle école, soit les écoles mutualisent les effectifs et résistent ainsi aux fermetures de classes voire d'écoles. C'est ce deuxième choix que la commune de Dossenheim sur Zinsel a fait. Les enfants de Dossenheim continueront donc à aller dans leur école mais certaines années ils devront prendre le bus pour aller soit à Hattmatt, soit à Neuwiller-lès-Saverne. En effet, le nouveau regroupement scolaire rassemble Dossenheim sur Zinsel avec les communes de Hattmatt, Neuwiller-lès-Saverne et Weiterswiller. Les élèves seront répartis pour arriver à définir le maximum de classe à un seul niveau. C'est également la plus-value de ce genre de regroupement. Le fondement de notre réflexion était de profiter de ce réaménagement scolaire pour améliorer encore les conditions d'apprentissage des élèves.

Le transport scolaire sera pris en charge par la Région Grand Est. Les horaires sont à l'étude en lien avec les services de la Région.

Les élus des quatre communes ont également demandé à l'Education Nationale la mise en place au sein du RPI d'un site bilingue qu'ils ont obtenu. Ce dernier sera implanté à l'école de Neuwiller et permettra aux familles volontaires d'y inscrire leur enfant dans la limite des places disponibles (12 à 15 par année). Une réunion publique sera organisée par l'Education Nationale en février-mars pour informer tous les parents d'élèves en vue de la future rentrée.

Du côté du périscolaire

C'est avec grand plaisir que l'équipe du périscolaire AGF de Dossenheim/Zinsel, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Hanau La Petite Pierre, a entamé une nouvelle année scolaire en compagnie des enfants avec au programme une multitude d'activités en tous genres.

Durant cette année riche en projets, le thème du « voyage » sera à l'honneur, car le thème commun à toutes les structures AGF est « Hopla ! **Apérissage** en vue ! ».

Nous avons également la chance d'avoir été retenu pour participer au dispositif pédagogique "Grandir dehors", pour lequel nous bénéficierons d'un accompagnement de l'association d'éducation à la nature et à l'environnement partenaire, La Maison de l'Eau et de la Rivière.

Durant chaque période de petites vacances (excepté les vacances de Noël) et durant la période estivale, des accueils de loisirs sont proposés aux familles du territoire.

→ Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook ainsi que notre site internet : periscolaire-dossenheim.e-monsite.com.

→ Pour de plus amples renseignements concernant l'accueil, le fonctionnement ou les modalités d'inscription, vous pouvez nous contacter

- les lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 11h à 18h30
- par téléphone au 06 12 78 52 31 ou 09 60 37 36 28
- par mail : peri.dossenheim@agf67.fr



Du côté des paroisses

> Paroisse catholique

La paroisse de Dossenheim fait partie de la Communauté de Paroisses Catholiques du Bastberg et du Pays de La Petite Pierre, dont voici les coordonnées:

Monsieur l'Abbé **Cyrille LUTZ**, curé

- Adresse : 19 rue des Mines - 67330 Bouxwiller
- Téléphone : 03 88 70 00 51
- Adresse courriel : comcathhanau@orange.fr
- Site internet : <https://www.alsace.catholique.fr/zp-saverne/cp-du-pays-du-bastberg-et-de-la-petite-pierre/>
- Page Facebook : Paroisses Catholiques du Bastberg et du Pays de La Petite-Pierre

Le bulletin d'informations paroissiales « Ensemble », diffusé tous les mois, est accessible sur Facebook, sur le site internet, et peut être envoyé (faire la demande sur bastberglapetitepierre@diocese-alsace.fr).

> Paroisse protestante

Coordonnées :

Monsieur **Nicolas BRULIN**, pasteur de l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine

- Téléphone : 07 81 60 86 75
- Adresse courriel : nicolas.brulin@uepal.fr
- Page Facebook : Paroisse Protestante de Dossenheim

Pour les nouveaux arrivants ou ceux qui ne sont pas destinataires du courrier paroissial ou du bulletin « Le Messager », merci de vous signaler si vous souhaitez recevoir les informations paroissiales du secteur et bénéficier d'un accompagnement dans la vie spirituelle.



Environnement, tourisme et forêt

Extinction temporaire de l'éclairage public nocturne



Face au défi climatique et à la crise énergétique qui nous imposent de repenser nos modes de vie et de consommation, les élus ont engagé depuis quelques mois une réflexion sur la réduction de l'éclairage public nocturne.

Le débat s'est récemment accéléré puisque la commune a été démarchée fin octobre par l'ES (Electricité de Strasbourg) dans le but de la faire bénéficier de l'intervention de ses équipes très prochainement.

Ces travaux de mise en conformité pilotés et co-financés par la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre ont débuté mi-novembre et ont permis de rendre possible l'expérimentation de l'extinction temporaire de l'éclairage public depuis mi-décembre.

L'éclairage de la voirie, des bâtiments publics, des monuments, ainsi que celui mis en place pour les fêtes de Noël sont concernés depuis le 12 décembre au soir par l'extinction nocturne de 23h à 5h du matin.

Cette mesure présentera de multiples avantages à différents points de vue:

- **Ecologie** : engagement dans une consommation plus responsable et volonté de transition énergétique. Moins d'éclairage, c'est moins d'électricité consommée et donc un impact moindre sur les ressources énergétiques de la planète.
- **Finances** : réduction des frais liés aux dépenses énergétiques. De façon automatique, réduire le temps d'allumage, c'est réduire la facture d'électricité et allonger la durée de vie du matériel. Les expériences de nos voisins montrent une diminution d'environ 30% de la facture (*qui ne suffiront peut-être pas à compenser la hausse récente et à venir du prix de l'énergie*).
- **Biodiversité** : les animaux ont besoin de l'alternance naturelle du jour et de la nuit pour leur équilibre, voire pour subsister. Ces 25 dernières années, 75% des insectes et 30% des oiseaux ont disparu. Le fait d'éteindre l'éclairage public pendant quelques heures permet aux espèces de retrouver leur cycle naturel. Ce retour à la nuit profite aussi à de nombreuses espèces : la pollution lumineuse est la deuxième cause de disparition des insectes. Environ 30% des vertébrés et 60% des invertébrés sont nocturnes, et ont besoin du noir pour vivre.
- **Sécurité** : les endroits non éclairés sont statistiquement moins accidentogènes : les automobilistes font plus attention dans ces conditions et réduisent leur vitesse. De plus, les données des forces de l'ordre et des assureurs montrent que l'extinction de l'éclairage public n'augmente pas la criminalité : les vols ont surtout lieu la journée et, lorsqu'ils ont lieu la nuit, c'est dans des endroits éclairés.

Centrales Villageoises du Pays de Saverne

La production électrique par les Centrales Villageoises du Pays de Saverne a battu cette année des records. Les neuf unités de production du Pays de Saverne sont toutes en fonction. La dernière en date alimente partiellement la station d'épuration de Bouxwiller. C'est la seule des neuf qui alimente les moteurs de la station. On nomme ce type de production « autoconsommation ». D'autres projets sont en cours. Ce modèle en autoconsommation va être développé dans plusieurs communes, sur de nouvelles toitures. Vous pouvez nous aider en devenant actionnaire de Centrales Villageoises et participer, au travers de votre engagement financier, à produire de l'énergie verte.

Les Centrales Villageoises ont également un rôle de conseiller. Elles peuvent vous accompagner dans vos projets d'équipement afin de vous éviter de mauvaises aventures.

Nota : Deux investissements d'une capacité de production de 35,94 kwp ont été réalisés dans notre commune, à l'école.

Pour en savoir plus : <https://www.paysdesaverne.centralesvillageoises.fr/>



CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS DE SAVERNE

UNE ÉNERGIE DURABLE ET LOCALE À PORTÉE DE TOI(T)

COMMENT JE M'INVESTIS ?

Je vais sur le site www.cvps.fr

RUBRIQUE « NOUS REJOINDRE » OU « NOUS CONTACTER »

MOBILISATION CITOYENNE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

INVESTISSEMENT RESPONSABLE ÉNERGIES RENOUVELABLES

Devenez producteur local d'énergies renouvelables !

Le projet citoyen **Centrales Villageoises du Pays de Saverne (CVPS)** va réaliser 10 nouvelles toitures photovoltaïques sur le territoire. Pour cela, nous avons besoin de 100 000 euros de fonds citoyens. Nous vous proposons de devenir actionnaire de **CVPS** (100 euros par action).

Rejoignez-nous maintenant car c'est maintenant qu'il faut agir !

Il s'agit d'un investissement responsable, éthique et pérenne, déjà une réalité pour plus de 140 citoyens-actionnaires qui ont souhaité soutenir ce projet.

Depuis 2018, ce sont 9 toitures qui ont été équipées d'une centrale photovoltaïque, dont l'énergie renouvelable, produite grâce au soleil, est injectée dans le réseau. Notre projet est de développer l'**autoconsommation collective et individuelle**. C'est devenu un enjeu fondamental non seulement pour la transition énergétique de notre territoire mais aussi pour chacun d'entre nous en tant que consommateur.

Nous pouvons, en tant que citoyen, agir collectivement, c'est ce que **CVPS** montre depuis quelques années. Nous pouvons être des **CONSOM'ACTEURS** pour l'énergie aussi.

Centrales Villageoises, c'est une réponse citoyenne et locale aux crises qui nous touchent.

C'est maintenant que nous avons besoin de vous pour aller encore plus loin !

Rejoignez-nous !

Vous trouverez plus d'information sur notre site : www.cvps.fr
(rubrique "contactez-nous" ou "rejoignez-nous")

SMICTOM : les nouvelles consignes de tri

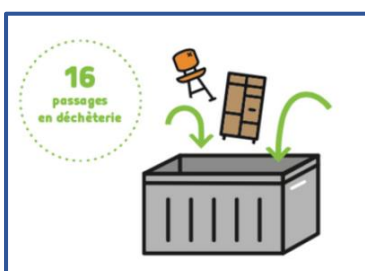
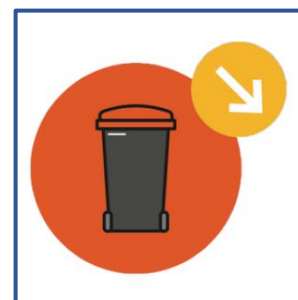


◆ Dès le 1er janvier 2023, les habitants pourront déposer dans le bac de tri tous les emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, et tous les emballages plastique, sans exception.

Une simplification majeure du geste de tri qui rendra la vie plus facile aux habitants et permettra de trier plus !

◆ Pour accompagner la dynamique de l'extension des consignes de tri et dans la logique de maîtrise des coûts, le service de collecte du bac orange va également être adapté.

En 2021, 92,3% des usagers du Smictom de Saverne ont sorti leur bac orange 26 fois ou moins dans l'année. A partir du 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri allègera encore le bac orange. La fréquence de collecte s'adaptera donc à ces nouvelles habitudes en passant d'une collecte toutes les semaines à une collecte toutes les deux semaines, soit 26 collectes par an. Excepté Bouxwiller, Ingwiller et Saverne où la fréquence demeure inchangée pour l'instant.



◆ A compter du 1er janvier 2023, le nombre de passages en déchèterie compris dans la redevance passera de 24 à 16. Pour faciliter cette évolution, le volume maximum par passage ne sera plus limité à 1m3 mais à 2m3. Il est à noter qu'à l'heure actuelle, selon les études de fréquentation, 96% des usagers se rendent en déchèterie moins de 16 fois par an.

Fenêtres de paysage

Quatre installations architecturales et artistiques, nommées « Fenêtres de Paysage » ont été implantées entre Climbach et La Petite-Pierre pour rendre plus attractive la Traversée du Massif des Vosges – GR®53, 531, 532. Comme un cadrage photo, ces grands portiques sont orientés de façon à révéler aux yeux des promeneurs les paysages des Vosges du Nord et visent à valoriser le cadre de vie.



Parfois au beau milieu d'une randonnée, nous avons envie de nous arrêter et de prendre le temps de regarder autour de nous, de profiter de cette ambiance si particulière, d'apercevoir la faune ou de contempler le relief qui s'étend au loin. Ces structures offrent aux randonneurs et promeneurs, la possibilité de s'octroyer un moment privilégié pour apprécier le paysage. Chaque « Fenêtre de Paysage » est un assemblage astucieux de poutres en chêne issu des forêts locales qui permet tantôt de s'asseoir, tantôt de regarder par les fenêtres.

La commune de Dossenheim sur Zinsel a postulé afin d'être équipée d'un semblable outil de valorisation de son paysage naturel. Nous avons ainsi, dans un premier temps, présélectionné trois sites pour recevoir la fenêtre. Le secteur géographique retenu est situé à proximité du Forlekoepfel.

Matinée de nettoyage du village du samedi 10 septembre

Malgré une météo maussade, néanmoins sans pluie, de nombreux bénévoles ont encore répondu présents à notre appel pour la matinée de nettoyage de la commune. Comme lors de chaque précédente édition, ce sont quelques quatre-vingts personnes de tous âges qui se sont éparpillées dans les différents endroits du village où une intervention s'avérait nécessaire. Un effort particulier a notamment été fait dans les deux cimetières pour les débarrasser au maximum des herbes folles qui proliféraient un peu partout. Beaucoup de particuliers en ont également profité pour nettoyer les abords de leur domicile.

Après l'effort, chacun a pu se réchauffer et se reconforter autour d'une bonne pizza servie à la salle de la Zinsel dans une ambiance chaleureuse.

Bravo à tous pour ce bel esprit de solidarité.



Fleurissement et embellissement du village

Les membres du jury pour l'attribution du label « Villes et Villages Fleuris » sont passés dans les rues de notre commune à titre consultatif le lundi 25 juillet. Ils ont fait le tour des différents massifs pour les évaluer et nous ont ensuite prodigué de précieux conseils pour les développer et les améliorer, tout en tenant compte des nouvelles contraintes d'arrosage, de biodiversité et de réduction des temps d'intervention pour leur entretien.

Par ailleurs, le lundi 14 novembre 2022, une partie de l'équipe des bénévoles de la commission de fleurissement et des ouvriers communaux ont pu bénéficier des conseils dispensés par Luc Christmann, paysagiste à Puberg. A la demande de la municipalité, il est venu faire un état des lieux et expliquer comment rendre nos massifs encore plus harmonieux, à moindres frais.

Depuis de longues semaines déjà, nos lutins du fleurissement œuvraient dans le plus grand secret pour préparer Noël. Aidés des ouvriers communaux, ils ont fait des merveilles à différents endroits du village et notamment au croisement où ils ont installé une magnifique crèche. Grâce à leur créativité et à leurs nombreuses séances de travail, le village a pris des airs de fête. Les enfants du périscolaire ont contribué à cette ambiance festive en réalisant les décorations qui ornent les fenêtres de la maison Reinhardt.

Merci à toutes ces petites mains pour leur engagement constant à l'embellissement de la commune. Un grand merci également à Rémy Beyer pour la confection des animaux de la crèche.



« Commune nature »



La commune a participé à l'opération « Commune Nature » en 2019 et s'est vu récompensée de deux libellules « Commune Nature ».

Elle s'est engagée à mettre en place des pratiques plus durables en matière de non-utilisation de pesticides pour la gestion des voiries, des espaces verts et autres espaces publics. Cet objectif va de pair avec les enjeux plus profonds que sont la santé publique (œuvrer pour la bonne santé des habitants) et la préservation de l'environnement tout en favorisant la biodiversité.

Les moyens humains et financiers de la commune n'étant pas extensibles, nos agents ne peuvent pas avoir une fréquence de passage plus accrue du fait de la non-utilisation de produits chimiques. Vous avez ainsi pu voir des pissenlits, du plantain et autres herbes ou fleurs spontanées sur nos trottoirs au cours des derniers étés. Nous devons apprendre à tolérer cela. Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts et naturels, la commune va développer des techniques alternatives notamment de la gestion des herbes folles.

Aujourd'hui, la municipalité souhaite prétendre à l'attribution de la troisième libellule ; c'est pourquoi, elle continue de développer ces actions avec par exemple la mise en place de la tonte raisonnée, la semence de prés fleuris ou l'engazonnement des cimetières.

A votre niveau, vous pouvez également participer à cette démarche « zéro phyto » car chacun peut agir :

- en prenant conscience de l'intérêt de maintenir la flore spontanée,
- en utilisant des techniques écologiques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires dans votre jardin, potager, sur les gazons et surfaces imperméables,
- en limitant les produits fertilisants qui banalisent la flore présente,
- en laissant la végétation se développer dans des "coins de nature" sans intervention durant le printemps et l'été dans les jardins,
- en utilisant les produits de tontes comme paillage naturel au pied des massifs et les produits du compost comme terreaux et engrais.

D'avance merci pour votre implication.



Associations et commerçants

La parole est aux associations et aux commerçants de la commune. Chacun d'entre eux a été contacté. Vous trouverez ci-dessous leurs retours.

Changement de présidence au FCD... !



Après plus de 10 années à la tête de notre club, Thierry WILDERMUTH est contraint, pour des raisons professionnelles, de prendre un peu de recul. Il reste évidemment membre actif de notre comité et nous nous en réjouissons. Nous le remercions vivement d'avoir mené le bateau jusqu'ici et lui souhaitons le meilleur.

C'est Alexandre RICHERT qui, à l'unanimité et avec beaucoup de détermination, prend sa succession.

Alexandre compte sur l'investissement de tous pour la réussite des différents projets du club. Alexandre est au club depuis... bien trop longtemps pour que lui-même s'en souvienne !!

Deux manifestations sont d'ores et déjà en cours de préparation. A vos agendas :

- la marche hivernale le 5 février
- la soirée Après-ski le 11 février.



Nouveau programme immobilier

NOUVEAU PROGRAMME IMMOBILIER À DOSSENHEIM-SUR-ZINSEL

- Bâtiment A: Appartements résidentiels
- Bâtiment B: Appartements seniors

www.beyer-immobilier.fr



bi BEYER
IMMOBILIER

Résidence principale
et/ou
Investissement immobilier

NOUS CONTACTER

Daisy et Wolfgang BEYER
+33 3 88 02 40 50



LA RÉSIDENCE OFFRE
DE BELLES ET UNIQUES
PRESTATIONS DE QUALITÉ

- ✓ belles et grandes terrasses
- ✓ chauffage au sol
- ✓ volets roulants électriques
- ✓ WC suspendus
- ✓ garages avec portes électriques

Education à l'environnement



Eco'Harmony

Éducation à l'environnement
Spécialités : Zéro Déchet et Permaculture

Activités

- * **Eco-Ateliers** participatifs
- * Accompagnement, **coaching** transition écologique
- * Vente de **produits éco-responsables** (sur les marchés, événements, foires, en réunion à domicile...)
- * **Animations** de sensibilisation
- * **Formations** (permaculture et Zéro Déchet)

Éducation à l'environnement pour petits & grands
Interventions en Alsace et frontière mosellane

Les éco-ateliers sont aussi proposés à domicile, chez moi comme...chez vous ! EVJF, anniversaires enfants & adultes, sensibilisation des proches...

Quels Eco-ateliers ?

Fabrication de **produits ménagers** écologiques, de cosmétiques bio, de **savons**/shampoings solides bio, de cuisine anti gaspillage alimentaire, d'upcycling (surcyclage) pour réutiliser plutôt que jeter, ateliers ponctuels divers (bombes à graines, création d'herbiers, décors **Zéro Déchet**...), ... et bien d'autres encore !

Plus d'infos au 06 32 05 41 68
Site internet : www.ecoharmony.fr
Page Facebook : Eco'Harmony

Une micro-crèche prochainement à Dossenheim



MICRO-CRÈCHE / DOSENHEIM S/ ZINSEL

À DOSENHEIM S/ Zinsel,
OUVERTURE D'UNE
MICRO-CRÈCHE
PLACES DISPONIBLES !



46 M² DE PIÈCE DE VIE
DANS UN ESPACE NEUF
ET LUMINEUX



REPAS « BIO »
ÉLABORÉS SUR PLACE



60 M² D'ESPACE EXTÉRIEUR
PRIVATIF ET CLÔTURÉ



ACCÈS ET PARKING
FACILES

OUVERTURE PRÉVUE LE 1^{er} MARS 23
PRÉ-INSCRIVEZ* VOTRE ENFANT SUR
lamaisondeninon.fr

*en précisant le lieu d'accueil souhaité (Dossenheim ou Ingwiller)

OUVERTURE PRÉVUE LE 1^{er} MARS 2023

LA MICRO-CRÈCHE « LA MAISON DE NINON » SERA UNE PETITE STRUCTURE QUI POURRA ACCUEILLIR 12 ENFANTS SIMULTANEMENT.

ÉVOLUER DANS UN PETIT GROUPE PERMETTRA AUX ENFANTS DE RESPECTER ET CONNAÎTRE LES AUTRES, TOUT EN BÉNÉFICIANT D'UN ACCUEIL INDIVIDUALISÉ, DANS UNE APPROCHE (PLUS) FAMILIALE.

NOUS ACCUEILLERONS VOTRE ENFANT (DE 10 SEMAINES À L'ENTRÉE EN MATERNELLE), DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 18H30.

INFORMATIONS ET PRÉ-INSCRIPTIONS SUR LE SITE INTERNET

La Loi Montagne : informations

LA LOI MONTAGNE

UNE RÉGLEMENTATION POUR ROULER EN PÉRIODE HIVERNALE

LE SAVIEZ-VOUS ?
La Loi Montagne, exige un équipement spécifique obligatoire en période hivernale, du 1^{er} novembre au 31 mars.

OÙ ?
La loi montagne permet à certains préfets de rendre obligatoire, sous certaines conditions, l'équipement hiver dans certaines zones comme les zones dites montagneuses. Plus d'infos sur goodyear.fr

COMMENT S'ÉQUIPER ?
De 4 pneus hiver ou toutes saisons : marqués 3PMSF ou/et M+S.
Ou des chaînes ou chaussettes sur au moins deux des roues motrices.

QUELS SONT LES RISQUES ?
La non conformité exposera l'automobiliste à une amende de 135€.

*À partir du 1^{er} novembre 2021 : M+S ou 3PMSF - À partir du 1^{er} novembre 2024 : M+S et 3PMSF
• 3 PMSF = 3 Peak Mountain Snow = 3 flocons de neige de montagne
• M+S = Mud + Snow = Boue + Neige.





**DOSENHEIM
AUTOMOBILES**

4, rue d'Oberhof 67330 Dossenheim sur Zinsel
Tel : 03 88 70 00 68 - Fax : 03 88 70 00 73
dossaautos@orange.fr

Pensez à nous pour vos commandes de pneus.

Connectez-vous sur notre site internet :
www.dossenheim-automobiles.com et consultez nos tarifs.

Food trucks

Le parking du Garage Dossenheim Automobiles accueille :

- tous les mardis soir de 18h à 20h le Food Truck de Fresh Be, qui vous propose sa carte de délicieux **hamburgers** à emporter : des burgers originaux à base de produits frais et d'artisans locaux



- tous les jeudis soir, de 18h à 20h30, un Food Truck de **spécialités turques**.

Les Fromages de Sandra



Sandra, la fromagère, est présente le vendredi de 16h à 19h sur le parking du moulin Burggraf-Becker pour leur Hebdo'Märik.

Veuillez noter son absence les troisièmes vendredis du mois.

Petit marché hebdomadaire



Depuis le 16 novembre, le camion de la **Boucherie-Charcuterie Schwab** stationne sur le parking de la Wacht tous les mercredis matin de 7h20 à 11h30. Il s'agit d'une entreprise alsacienne et familiale située à Lichtenberg qui propose des produits du terroir de fabrication artisanale.

Il est rejoint depuis début décembre par une maraîchère de Rangen, **Marine Meyer**.



Agenda

Janvier – Juin 2023

DATES	EVENEMENTS	ASSOCIATIONS	LIEU & HORAIRE
04/01	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
12/01	Activités petite enfance	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 8h à 12h
14/01	Assemblée générale	AAPPMA	Salle de la Zinsel - 14h
17/01	Permanence UNIAT	Uniat	Salle de la Zinsel - 8h30 à 12h
19/01	Assemblée générale	Les Volants de la Zinsel	Salle de la Zinsel - 20h
26/01	Activités petite enfance	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 8h à 12h
01/02	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
03/02	Assemblée générale	Club Vosgien	Salle de la Zinsel - 20h
05/02	Marche hivernale	Football Club Dossenheim	Salle de la Zinsel
09/02	Activités petite enfance	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 8h à 12h
11/02	Soirée après ski	Football Club Dossenheim	Salle de la Zinsel
17/02	Don du sang	Section locale des donneurs de sang	Salle de la Zinsel - 17h à 20h
24/02	Représentation théâtre	S'Krütkepfeltheater	Salle de la Zinsel - 20h
25/02	Représentation théâtre	S'Krütkepfeltheater	Salle de la Zinsel - 20h
01/03	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
03/03	Représentation théâtre	S'Krütkepfeltheater	Salle de la Zinsel - 20h
04/03	Représentation théâtre	S'Krütkepfeltheater	Salle de la Zinsel - 20h
05/03	Représentation théâtre	S'Krütkepfeltheater	Salle de la Zinsel - 20h
09/03	Activités petite enfance	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 8h à 12h
11/03	Soirée après ski	Football Club Ernolsheim	Salle de la Zinsel
17/03	Assemblée générale	Dossme Mini Heimet	Salle de la Zinsel - 20h
19/03	Bourse aux vêtements	USEP Les Loups	Salle de la Zinsel
21/03	Permanence UNIAT	Uniat	Salle de la Zinsel - 8h30 à 12h
23/03	Activités petite enfance	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 8h à 12h
24/03	Assemblée générale	Uniat	Club House - 20h
26/03	Fête des aînés	Commune	Salle de la Zinsel
31/03	Assemblée générale	Section locale des donneurs de sang	Salle de la Zinsel - 20h
05/04	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
06/04	Activités petite enfance	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 8h à 12h
10/04	Pêche libre	AAPPMA	Etang du Hirtzthal
14/04	Assemblée générale	Pro Daubenschlag	Salle de la Zinsel - 20h
22/04	Soirée électro	Dossenheim Animations	Salle de la Zinsel - 20h
28/04	Don du sang	Section locale des donneurs de sang	Salle de la Zinsel - 17h à 20h
29/04	Marathon skat	Skat club	Salle de la Zinsel
03/05	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
04/05	Activités petite enfance	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 8h à 12h
05/05	Assemblée générale	S'Krütkepfeltheater	Salle de la Zinsel - 20h
08/05	Cérémonie Fête de la Victoire 1945	Commune	Monument aux Morts
08/05	Pêche inter-sociétés	AAPPMA	Etang du Hirtzthal
26/05	Assemblée générale	Dossenheim Animations	Salle de la Zinsel
16/05	Permanence UNIAT	Uniat	Salle de la Zinsel - 8h30 à 12h
18/05	Brocante	Football Club Dossenheim	Salle de la Zinsel
21/05	Fête paroissiale œcuménique	Paroisses protestante et catholique	Salle de la Zinsel
01/06	Activités petite enfance	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 8h à 12h
07/06	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
15/06	Activités petite enfance	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 8h à 12h
29/06	Activités petite enfance	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 8h à 12h
30/06	Fête de l'Ecole	USEP Les Loups	Salle de la Zinsel



Etat civil

Juillet – Décembre 2022



Niky STEINLE

Naissances

- **Léon SCHMITT**, né le 29 septembre 2022 à Strasbourg,
Fils de Catherine HAEFFNER et Damien SCHMITT
- **Niky STEINLE**, né le 13 octobre 2022 à Schiltigheim,
Fils de Daisy BEYER et Bruno STEINLE
- **Shannon SEEWALD**, née le 2 décembre 2022 à Saverne,
Fille de Séverine et Adrien SEEWALD



Claudine et Julien

Mariages

- **Corine UTTARD** et **Christophe AMBOS**, le 6 août 2022
- **Claudine JOLIVET** et **Julien MULLER**, le 29 octobre 2022
- **Maria Angels BOUZAS BARRANCO** et **Oriol GONZALEZ SANOU**,
le 19 novembre 2022



Corine et Christophe



Angi et Oriol

PACS

- **Salomé PALAZY** et **Kévin REBMANN**, le 8 août 2022



Salomé et Kévin

Noces d'or (50 ans)

- **Denise et Rémy BEYER**, le 1^{er} septembre 2022
- **Lucienne et Roland STRINTZ**, le 6 octobre 2022
- **Marianne et Edgar LEDERMANN**, le 3 novembre 2022



Denise et Rémy



Marianne et Edgar

Noces de diamant (60 ans)

- **Anny et Alfred JUNG**, le 5 juillet 2022
- **Yvonne et André GUGUMUS**, le 27 juillet 2022
- **Jeanne et Alfred SCHNELL**, le 31 août 2022



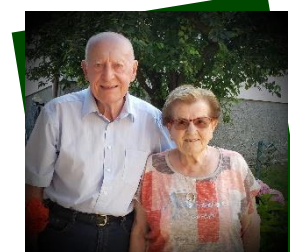
Jeanne et Alfred



Anny et Alfred

Noces de palissandre (65 ans)

- **Marie-Anne et Jean DECKER**, le 5 juillet 2022



Marie-Anne et Jean

Nos doyens

- Marie GING, née WAECKERLE le 11 juin 1927
- Antoine HERRMANN, né le 15 août 1930

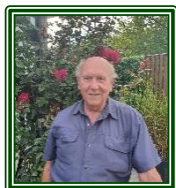


Grands anniversaires



80 ans

- Joseph SIBELINE
- Jean-Michel MAERZ



- Irène GUNTHER, née GEYER



85 ans

- Bernard HAENEL
- Anne-Marie GUTH, née BARRET

90 ans et plus

- Jeanne FREUND, née FUSS
- Pierrette BURCKHARDT, née BISCH
- Antoine HERRMANN



- Erica HEYD, née WILDERMUTH
- Lucie WILLIG, née MOTSCH



- Nicole HALLER, née BALTHASAR
- André REUTENAUER



- Madeleine SCHMITT, née ZWICKEL
- Yvonne LEDERMANN, née KLEITZ
- Hélène KUMMER, née SCHAEFFER

Nous remercions vivement toutes ces personnes pour leur accueil très chaleureux lors de nos visites de courtoisie à l'occasion de leurs grands anniversaires et grandes noces.

Ces moments de partage et de convivialité sont très précieux et nous les affectionnons tout particulièrement.



Décès



- Christa HORNBERGER, née ANDRES : 11/02/1943 – 14/08/2022
- Gilberte LEDERMANN, née BLAES : 27/02/1928 – 01/09/2022
- Marlène ADOLFF, née EBERLIN : 29/04/1938 – 28/09/2022
- Jean-Marie ROBACH : 12/05/1944 – 30/09/2022
- Elfried KLOPFENSTEIN, née ADOLFF : 21/12/1934 – 05/10/2022
- Roger GRUNER : 25/11/1936 – 19/11/2022
- Suzanne SOLLINGER, née GRAN : 06/02/1936 – 05/12/2022

Malgré tout le soin apporté au suivi de l'état civil, un oubli peut arriver. Les personnes concernées par un grand anniversaire (80, 85 et 90 et +) ou un anniversaire de mariage ne doivent pas hésiter à se manifester en mairie si elles n'ont pas été contactées ; pensez également à déclarer en mairie votre arrivée ou départ de la commune (document disponible sur notre site).



Points divers

Parole de cigogne



Mes chers Dossmer,

Que d'activité dans votre village ! On dirait que la Commune est devenue une succursale d'une entreprise de travaux publics. J'en ai le tournis. Je ne sais plus où donner du bec pour suivre tout ce qui se passe sous mes pattes et mes deux yeux ne suffisent plus à tout voir ! Heureusement, des caméras installées récemment à différents endroits du village vont me permettre de régler ce problème, et peut-être bien d'autres encore !

En face, je constate que les travaux avancent bien et que la Mairie va bientôt pouvoir vous dévoiler son nouveau look. Tout cela ne va pas sans quelques nuisances, avec lesquelles il me faut composer. J'ai ainsi, par un beau matin, été tirée de mon sommeil par un vacarme infernal.

Gritzedunderwadel (expression alsacienne intraduisible) ! On est venu kidnapper ma voisine, la sirène... On dit qu'elle avait besoin d'une petite toilette de printemps, moi je dirai plutôt d'un ravalement de façade complet ! Quoi qu'il en soit, depuis qu'elle a retrouvé sa place, elle fait pâlir mon beau ramage de jalousie. Elle trône à présent telle une reine, détournant tous les regards et les commérages sur sa petite personne...

Le chantier de la Montée du Tilleul m'a également causé bien du souci. D'abord ces longues files de voitures à l'arrêt sous mon logis, moteurs vrombissants, attendant patiemment devant un feu passant du rouge au vert, pas assez vite pour certains apparemment, et du vert au rouge. J'avais l'impression d'être en boîte de nuit ! Mais le paroxysme de la situation a été atteint au courant d'une matinée où, en pleine préparation de ma migration vers des contrées plus chaudes, j'ai été coupée du monde connecté pendant plusieurs heures, comme une grande partie d'entre vous. Plus d'internet. J'en étais « orange » de rage. Un malencontreux coup de pelleuse semblerait-il ! Qui m'a fait rater les meilleurs plans ! Du coup, fini les rêves de cocotiers.

Un tract attrapé à la volée m'a annoncé qu'on allait me couper l'électricité. Il paraît que je dois apporter ma contribution aux efforts d'économie d'énergie. J'avoue que j'aurais dû écouter les Centrales Villageoises, qui m'avait pourtant bien conseillé d'investir dans l'énergie renouvelable. Mais j'ai préféré suivre l'exemple de la cigale et j'ai dansé tout l'été. Maintenant que la bise est venue, je ne peux que m'en mordre le bout des ailes !

Je râle, je râle, mais j'ai eu également bien des raisons de me réjouir.

Le messti, encore une belle réussite, avec toujours une implication importante de nos jeunes.

Un après-midi « Stàmmtisch » plein d'émotions, avec vues « von freijer » (d'époque !) de mon domicile et de ses alentours et retrouvailles avec des figures d'antan, au cours duquel les participants ont échangé moult anecdotes, histoires drôles et souvenirs.

Le 11 novembre, une belle cérémonie avec tambours et trompettes, menée d'une main de maître par notre Monsieur Loyal local, qui nous a fait un discours à la hauteur de la commémoration. Toute cette jeunesse enrubannée, prête à s'engager pour l'animation et le bien-vivre au sein de la commune, ainsi que les enfants de l'école entonnant la Marseillaise auprès des anciens combattants, m'ont tiré une petite larme.

Et des chantiers participatifs pour l'embellissement de la Commune, et des concerts à l'église, et des manifestations à la bibliothèque notamment. J'en oublie certainement. Mais tous ces moments partagés prouvent que pour vous, Dossmer, le mot intergénérationnel a du sens et je vous encourage à continuer à développer ce partage, car c'est l'expérience des anciens qui nous aide à avancer, leur connaissance du passé qui nous laisse une trace de notre histoire, à tout le moins de bons souvenirs.

J'ai finalement décidé de suivre mes amies les Schneegans dans leur voyage vers les pays chauds. En attendant le printemps, je vous laisse avec tout un bestiaire, âne, bœuf et autres moutons blancs, qui se sont installés au croisement, dans un très beau logement douillettement aménagé par les bénévoles du fleurissement.

Je vous souhaite à tous de profiter des fêtes à venir pour passer des moments magiques avec vos proches et de débiter l'année 2023 avec sérénité, optimisme et apaisement.

Bons becs à tous

Coin culture

Trouvaille d'un élément lapidaire à visage mi-humain, mi-animal



Après son acquisition par la commune de Dossenheim-sur-Zinsel, la récente démolition de la maison située entre l'ancien restaurant « Au Soleil » et la mairie a permis la découverte et la mise à l'abri d'un élément lapidaire orné qui se trouvait en remploi dans un des murs de l'écurie.

Présentation de l'élément

L'élément en grès de couleur blanchâtre se présente comme un bassin dont la section supérieure est de 0,37 x 0,37 m avec une hauteur extérieure de 0,26 m, une profondeur intérieure de 0,17 m et des parois épaisses de 6 cm. Il a été taillé dans ce qui semble être une ancienne console, hypothèse permettant d'expliquer que sa forme ne soit pas parallélépipédique et que l'arrière comporte une partie incurvée lisse avec un chanfrein de part et d'autre. La face avant (0,37 x 0,26 m) est ornée d'un visage mi-humain, mi-animal à longues oreilles, taillé en relief. Les yeux sont en forme d'amandes et les arcades sourcilières, comme le menton, nettement marquées ; le nez est très abîmé ; la partie avant de la chevelure se devine ; l'emplacement de la bouche est occupé par l'extrémité d'un canal de 2 cm de diamètre et long de 7 cm par lequel l'eau contenue dans le bassin pouvait couler vers l'extérieur. Le robinet, vraisemblablement en alliage cuivreux, qui permettait de libérer ou d'interrompre le filet d'eau, manque. En bas, de part et d'autre de la face avant, se trouvent deux rosaces différentes qui semblent être des fleurs stylisées, d'autant plus qu'elles se prolongent vers le haut par des tiges végétales. Les côtés latéraux et la face inférieure ont été laissés bruts. La contenance du bassin est de 8 litres (fig. 1 et 2).

Usage et éléments de comparaison

Cet élément est un réservoir de lavabo utilisé pour le lavage des mains. Au Moyen Âge et à la Renaissance, époques au cours desquelles on avait l'habitude de manger avec les doigts, il était d'usage, dans les milieux aisés, de se laver les mains avant et après les repas. On se servait pour cela de réservoirs en cuivre, en céramique ou en pierre fixés à un mur, munis d'un robinet et utilisés avec une cuvette posée sur une console. Hormis pour ceux en pierre, l'ensemble pouvait également être placé dans un petit meuble.

Les inventaires de châteaux forts alsaciens mentionnent fréquemment la présence de tels lavabos. Au Haut-Koenigsbourg, ils étaient au nombre de trois en 1527-1528. Au Haut-Barr, d'un exemplaire en 1526, on est passé à six en 1592. Un exemplaire en pierre du XVI^e siècle est encore en place au château de Falkenstein (Moselle). Placé entre les deux fenêtres de la partie supérieure de la tour dite *Brunnenturm*, il est orné d'un visage humain par la bouche duquel coulait l'eau, encadré de deux écus muets, certainement peints à l'origine. Une console en pierre permettait de poser la cuvette. Après utilisation, l'eau était évacuée vers l'extérieur de la tour par un petit canal traversant l'épaisseur du mur. Un élément lapidaire orné d'une tête en relief ayant appartenu à un lavabo mural en pierre, qui semble également dater du XVI^e siècle, est conservé dans la ferme construite au XVIII^e siècle à l'emplacement du château disparu de Niederroedern dans le canton de Seltz (fig. 3).



La présence d'un visage sur notre élément n'a rien d'exceptionnel et est même courante comme les exemplaires des châteaux de Falkenstein et de Niederroedern contribuent à le montrer. On peut en voir d'autres sur les fontaines en pierre du XVI^e siècle, nombreuses dans les villages du piémont des Vosges, où l'eau s'écoule pratiquement toujours d'une goulotte sortant de la bouche d'un visage ou tête d'animal plus ou moins grimaçant.

Origine et datation

Le fait que ce réservoir ait été trouvé en remploi ne permet d'avancer aucune hypothèse quant à son origine. Il est uniquement possible de considérer qu'il provient d'un milieu aisé, aristocratique ou non, en dehors duquel ce type d'objet n'était guère utilisé. Les réservoirs en pierre semblant avoir cédé la place à d'autres en céramique au cours du XVIII^e siècle, une datation au XVII^e siècle sur la base de critères stylistiques, plutôt qu'au siècle précédent, paraît vraisemblable. Vouloir être plus précis nécessite des recherches complémentaires basées en particulier sur la comparaison avec des exemples similaires bien datés.

Un grand merci à Roudy Ledermann à qui je dois la connaissance de cet objet. Malgré l'incertitude qui entoure son origine, il s'agit assurément d'une très belle pièce qui viendra enrichir l'exposition du Refuge fortifié.

René Kill, archéologue de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs

Un peu d'histoire

Chronique de Dossenheim

L'apparition des châteaux forts

Vous avez certainement été interpellés par la concentration de châteaux-forts autour de Dossenheim : Daubenschlag, Hunebourg et Herrenstein, même si le piémont des Vosges du Nord est ici particulièrement accueillant, cette prolifération pose question : qu'est-ce qui a attiré ces bâtisseurs de forteresses perchées sur les hauteurs des alentours ?

La réponse se trouve en contrebas : c'est l'abbaye de Neuwiller-lès-Saverne. non pas que ces nobles seigneurs voulaient afficher ainsi une dévotion particulière à Saint-Adelphe, mais plus prosaïquement par intérêt matériel, car la protection de l'abbaye leur rapportait de juteuses contreparties. Pour obtenir ce privilège, il fallait afficher sa puissance de manière ostentatoire, en élevant une puissante et dissuasive forteresse. Alors seulement, on pouvait briguer auprès de l'Evêché de Metz, l'avouerie (gestion des biens temporels) de l'abbaye de Neuwiller. Trois dynasties se sont disputées cette charge lucrative : les Hunebourg, les Eguisheim-Dabo-Metz et Moha et les Lichtenberg.

L'avouerie apparaît au XI^{ème} siècle, quand l'évêque de Metz décida de se décharger sur un comte épiscopal de la gestion de son patrimoine. C'est la lignée des Folmar, une puissante famille carolingienne qui fût choisie par l'évêque. La chronologie de ces Folmar est compliquée, une branche de la famille ayant hérité du comté royal de Metz, une autre du comté épiscopal avec l'avouerie de l'abbaye de Neuwiller où ils firent bâtir le Hunebourg dont ils prirent le nom.

Mais entre 1152 et 1154, Hugo de Dabo, nommé comte royal de Metz par l'empereur Frédéric Barberousse, revendiqua l'avouerie de Neuwiller sous prétexte qu'elle faisait partie intégrante du comté de Metz qui était un fief, et qu'à ce titre, il ne pouvait être partagé entre des héritiers.

Pour faire valoir ses droits, il a alors érigé le monumental château du Warthenberg sur le rocher du Daubenschlag, ce qui dissuada les Hunebourg de contester ses ambitions, en attendant une conjoncture plus favorable. Ce qui ne tarda guère, car dès 1162, l'empereur et Hugo se brouillèrent et le Warthenberg fut détruit, probablement sur ordre de Frédéric Barberousse, comme il le fit au Girbaden. Dès lors, le rapport de force était redevenu favorable aux Hunebourg qui récupérèrent "leur" avouerie, et en 1163, Eberhard de Hunebourg est à nouveau cité comme avoué de l'abbaye de Neuwiller. Mais à peine une génération plus tard, les Dabo avaient remplacé le Warthenberg par un nouveau château : le Herrenstein au-dessus de Neuwiller, et dès 1201, Albert de Dabo est cité comme avoué de l'abbaye de Neuwiller, propriétaire du "castro Hernesteyn".

Voilà brièvement résumée la genèse de ces trois châteaux, les Hunebourg eurent finalement le dernier mot, car la dynastie des Dabo s'est éteinte avec la comtesse Gertrude, décédée sans postérité au Herrenstein en 1225, alors que celle des Hunebourg s'est probablement perpétuée dans celle des Lichtenberg, en prenant comme c'était l'usage le nom de leur nouvelle résidence : le château de Lichtenberg.

Le plus ancien de ces trois châteaux était donc le Hunebourg, dont certains historiens tels R. Forrer, pensent qu'il a été construit sur les ruines d'un castrum romain. Cependant, même si plusieurs sources signalent la découverte de monnaies et de céramiques romaines, aucun artefact confirmant l'existence d'un castrum n'a été mis à jour.

Le Hunebourg est signalé pour la première fois en 1125, perché sur un rocher en pleine forêt, proche de nulle part, mais avec l'avantage de pouvoir contrôler simultanément deux voies d'accès au plateau lorrain, la vallée de la Zinsel et la route menant de Neuwiller à La Petite Pierre. Il ne reste plus grand-chose du château du XII^{ème} siècle, dont les contours nous sont cependant connus par des plans réalisés par la famille Bottlaender, chargée de la construction du château actuel par Friedrich Spieser en 1933.

Joseph Bottlaender, en 1909, et surtout Victor Bottlaender, en 1937, ont effectué des relevés détaillés qui permettent d'esquisser la configuration du château médiéval. C'était un château double, un grand, le plus ancien, qui s'élevait sur le grand rocher, et un petit, plus récent, sur le petit rocher. Un fossé d'une vingtaine de mètres de long et d'une profondeur d'environ 10 mètres sépare les deux rochers. Le château sur le grand rocher sembla avoir été affecté à un usage essentiellement domestique. Son accès se faisait sur l'emplacement de l'entrée actuelle, là où la paroi rocheuse a été retaillée pour la rendre plus abrupte. Un tronçon de mur d'enceinte, certes remanié, subsiste sur la face nord, sur une longueur d'une dizaine de mètres et une hauteur de 2,85 mètres.

Le petit rocher était plus facile à défendre, avec ses parois d'une dizaine de mètres de haut sur toute sa périphérie. C'est là que se dressait le bastion défensif le plus efficace, avec un donjon carré de 8,80 mètres de côté et des murs de 3 mètres

d'épaisseur. Un des angles du donjon était encastré dans un mur bouclier qui faisait face au grand rocher, sur une longueur de 19 mètres pour une épaisseur de 3,70 mètres au centre et 2,80 mètres aux extrémités. Il était rattaché à un mur d'enceinte de 2,25 mètres de large qui protégeait les autres faces du petit rocher, dont l'accès se faisait par un escalier taillé dans le roc face sud, avec à sa base une partie en bois escamotable en cas d'attaque. Cet accès était sécurisé par une enceinte basse qui protégeait le pied du petit rocher. L'alimentation en eau était assurée par une citerne à filtration sur le petit rocher et une citerne réservoir au pied du grand rocher.

La seule attaque d'envergure fut menée en 1197 par Othon de Hohenstaufen, le frère de l'empereur Henri VI. Louis de Hunebourg qui défendait le château fut tué à cette occasion.

A partir du XIII^{ème} siècle, le Hunebourg connut le triste régime des comparsonniers, c'est à dire le partage du château entre plusieurs propriétaires. Et quand au XV^{ème} siècle, les Lichtenberg en furent les seuls maîtres, le site était si délabré qu'il n'hébergeait plus que le garde forestier.

La ruine fut vendue comme bien national après la révolution. Le Maréchal Clarke, qui possédait une maison canoniale à Neuwiller, racheta le domaine en 1808 et fit raser ce qu'il restait du château. Mais au lieu de le reconstruire comme envisagé, il fit élever un pavillon de chasse (actuelle maison ONF) un peu plus bas. A la mort de Clarke, le domaine fut vendu à Lazare Wolff en 1821, puis à François Feyler et enfin en 1932 à Friedrich Spieser, un autonomiste pangermanique nostalgique d'un passé mystifié, qui a bénéficié du soutien et de l'argent du III^{ème} Reich pour réaliser son fantasme. Le château néo-roman réalisé par l'architecte Karl Erich Loebell n'en reste pas moins une remarquable réussite.

Après la dernière guerre, en 1947, les biens de la famille Spieser furent confisqués et le domaine fut acheté par la Société mutualiste de l'Enregistrement pour en faire un centre de vacances. A partir de 2001, la gestion en fut confiée au groupe Vacanciel qui se retira en 2017. Depuis le Hunebourg appartient à la famille Strohmenger qui exploite l'hôtel "La Clairière" à La Petite Pierre.

Les réaménagements successifs du site, plus que l'outrage des siècles, ont quasiment fait disparaître tous les vestiges du château médiéval, mais la magie des lieux subsiste. Car la nature a, là-haut, des vibrations particulières qui envoûtent depuis toujours ce rocher chargé d'histoire.

Christian SCHMITTBIEL

Rions en alsacien



Am Stammtisch sàit d'r Schari zum Sepple :

- Sag mol Sepple, hesch Dü gàrn Wiwer mit'de Bruscht wie bis an de Büch hanke ?
- Naa Schari, worum die Froeg ?
- Hasch Dü die Wiwer gàrn, wie so deck sen wie a Fass ?
- Naa Schari, worum die Froeg ?
- Hasch Dü die Wiwer gàrn wie wahrend'em Liewesakt standig pfurze ?
- Naa, Schari, worum die Froeg ?
- Hesch Dü die Wiwer gàrn, wie üs'm Müll stinke un fülli Zehn hàn ?
- Naa Schari, zum letschte Mol, worum die Froeg ?
- Des worsch glich erfahre... wenn Dü die Wiwer nit gern hesch mit lange Brescht, wie deck sen, wie pfurze, wie üs'm Mül stinke, no froeg ich mich tatsächlig warum dass Dü als zu minere Frau schlupfsch, wenn ich Nachtschicht hab !!!



E älteri Dame kommt zu'm a FraujeDokter, Der untersüecht'se un meint ganz verstüht :

- Sage Madam, ich steh do vor' eme Rätzel !! Sie isch doch jetzt schön zum dritte Mol Wittfrau, un bi d'r Untersuechung müess ich feschtstelle dass Sie noch a Jungfrau isch !!! Wieso esch eb'se so meeglich ?
- Jà wesse'Sie Herr Dokter, miner erscht Mann isch Architekt gsehn, der het nümme Plan gemacht, De zweit esch Musikant gsehn, der het nümme an's Spehle gedankt, und d'r Dritt, esch Handwariker gsehn, der het immer g'sait, « Morje fange Mir an !!! »



Numéros utiles

MAIRIE – AGENCE POSTALE

03 88 70 00 04

BIBLIOTHEQUE

03 88 70 35 86

SALLE DE LA ZINSEL

03 88 70 35 86

REFUGE FORTIFIE

06 42 87 30 56

GROUPE SCOLAIRE

- Ecole 03 88 70 09 33
- Garderie du matin 06 34 55 40 56
- Périscolaire 09 60 37 36 28

CULTE

- Paroisse protestante 07 81 60 86 75
- Paroisse catholique 03 88 70 00 51

SANTE

- Dentiste 03 88 70 07 45
- Infirmières libérales

Mme ANDRES 06 82 69 97 88

Mmes ANGOTTI, ARNOLD, CHOUDAR, GARCEAU, GOUIN, GRUBER 06 83 70 80 60

Mmes BEY, MULLER 07 71 61 96 17

Mme OSTERMANN-GEIGER 07 70 26 90 05

Mmes CROUZIT, DELAGE 03 88 91 68 99

Mmes BENDER, EBERT, SCHALBER 03 88 71 34 92

URGENCES

- SAMU/SMUR 15
- Appels d'urgence en Europe 112
- Gendarmerie 17
- SAMU Social 115
- Pompiers 18
- Enfance maltraitée 119
- Enfants disparus 116 000

SERVICES INTERCOMMUNAUX

- Communauté de Communes, Bouxwiller 03 88 71 31 79
- Crèche Multi-accueil, Ingwiller 03 88 89 69 47
- Ecole de Musique, Bouxwiller 03 88 71 32 45
- Piscine Hanautic, Bouxwiller 03 88 71 38 38
- Office du Tourisme, Ingwiller 03 88 89 23 45
- Relais Petite Enfance, Ingwiller 03 88 89 69 50
- SDEA – Assainissement, Saverne 03 88 71 60 70
- SMICTOM de la région de Saverne 03 88 02 21 80
- Syndicat des eaux potables, Saverne 03 88 91 66 98

FORET

- Office National des Forêts, Saverne 03 88 70 98 32
- ONF Triage Dossenheim, M. MENEUT 06 11 01 55 43
- Maison forestière Zellerhof 03 88 70 00 12



L'équipe municipale vous souhaite de



Directeur de la publication : Fabrice Ensminger

Comité de rédaction : Priscilla Brochier, Didier Carmaux, Audrey Eppinger, Catherine Haeffner, Claudine Kister, Patricia Rebmann

Crédit photos : ©Mairie, ©FCD, ©Bibliothèque, ©CCHLPP, ©Conseil des Jeunes, ©SAS Centrales villageoises, ©USEP, ©Périscolaire, ©Daniel Haeffner, ©CV Dossenheim, ©A-Muses-Voix, ©Didier Adolff, ©Echo des Vosges, ©René Kill, ©Rodolphe Ledermann

Dépôt légal : décembre 2022

Imprimé par Imprimerie Veit - Ne pas jeter sur la voie publique.